

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

AU 30 JUIN 2014

1.	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET TENDANCES	2
1.1	VUE D'ENSEMBLE DE LA SITUATION AU PREMIER SEMESTRE 2014	2
1.2	ÉVÉNEMENTS RÉCENTS	4
1.3	RÉSULTATS CONSOLIDÉS POUR LE PREMIER SEMESTRE 2014 PAR RAPPORT AU PREMIER SEMESTRE 2013	5
1.4	PRINCIPALES SOURCES D'INCERTITUDES RELATIVES AUX ESTIMATIONS	12
1.5	TRÉSORERIE ET CAPITAUX PROPRES.....	18
1.6	OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	22
1.7	TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES.....	24
1.8	STRATÉGIE ET PERSPECTIVES D'ICI 2015	25
1.9	FACTEURS DE RISQUE	27
2.	ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS AU 30 JUIN 2014	28
3.	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE.....	56

1. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET TENDANCES

1.1 VUE D'ENSEMBLE DE LA SITUATION AU PREMIER SEMESTRE 2014

Au cours du premier semestre 2014, le marché des télécommunications a connu des tendances contrastées selon les régions. Des investissements dans les technologies IP et d'accès très haut débit comme le LTE ont conduit à un marché robuste aux États-Unis au cours du premier semestre 2014. Ailleurs, les investissements dans les réseaux TD-LTE ont commencé à s'accélérer en Chine, alors qu'en Europe, la prudence a continué à céder la place à des signes d'amélioration.

En plus de ces tendances régionales, celles du secteur ont également joué un rôle significatif dans les tendances en investissements en équipements de télécommunications et services associés au premier semestre 2014. Le secteur des télécommunications continue de vivre des changements extrêmement rapides liés à l'adoption massive de nouveaux terminaux mobiles et de nouveaux services et applications. On estime qu'environ 3,9 milliards de personnes seront connectées à Internet en 2017, conduisant à une hausse de 720 % du trafic vidéo par rapport à 2012. La croissance du trafic de données a largement poussé les fournisseurs de services de télécommunications à améliorer leurs réseaux en termes de couverture, de capacité et de qualité. Pour répondre à ces exigences, les opérateurs poursuivent leur transition vers des architectures tout-IP, en mettant l'accent sur l'accès rapide à leurs réseaux grâce au cuivre, à la fibre, au LTE et à de nouveaux services numériques. De plus, les réseaux s'interconnectent avec les services cloud, hébergeant des applications d'entreprise et des applications grand public. Des sociétés utilisatrices d'Internet à grande échelle, comme Amazon et Google, et de grandes entreprises conduisent au développement de grands centres de données, fournissant une continuité d'interconnexion IP et la mise en œuvre de services numériques à grande échelle. Entre 2012 et 2017, nous attendons une augmentation de 440 % du trafic des centres de données. Le routage IP est au cœur de la transformation de cette industrie, impactant les réseaux fixes et mobiles haut débit ainsi que les services cloud.

Cette combinaison de tendances régionales et sectorielles s'est traduite par des tendances contrastées sur le marché des équipements de télécommunications et de services associés au premier semestre 2014. Ces tendances ont également été un facteur clé dans les résultats de notre propre société au cours du premier semestre 2014, avec un chiffre d'affaires en baisse de 4,0 % par rapport au premier semestre de l'année dernière. Des détails supplémentaires sur la performance par segment sont disponibles dans la Section 1.3 « Résultats consolidés pour le premier semestre 2014 par rapport au premier semestre 2013 ».

Pour mieux nous aligner sur ces tendances du secteur, nous avons annoncé le 19 Juin 2013 le Plan Shift, un plan détaillé sur trois ans visant à nous repositionner comme spécialiste industriel des équipements et des services à forte valeur ajoutée essentiels aux réseaux ultraperformants que sont les Réseaux IP (Internet Protocol), le Cloud et l'Accès Très Haut-Débit.

Nos progrès à la date du 30 juin 2014 sur le Plan Shift sont détaillés dans le Chapitre 1.8 « Stratégie et perspectives d'ici 2015 » de ce rapport.

ÉVÉNEMENTS CLÉS DU PREMIER SEMESTRE 2014

Remboursement d'emprunt obligataire. Le 13 janvier 2014, nous avons remboursé l'intégralité de l'emprunt obligataire à 7,75 % *Convertible Trust Preferred Securities (Lucent Technologies Capital Trust I)*, à maturité 2017, pour un montant principal de 931 millions de dollars US.

Offre ferme reçue pour l'acquisition d'Alcatel-Lucent Entreprise. Le 6 février 2014, nous avons annoncé avoir reçu une offre ferme de China Huaxin, une société d'investissement en technologie, avec qui nous sommes entrés en discussions exclusives, pour l'acquisition d'Alcatel-Lucent Entreprise. La transaction envisagée valorise 100 % d'Alcatel-Lucent Entreprise à 268 millions d'euros en valeur d'entreprise (hors trésorerie, hors dette) et à une estimation au moment de cette annonce de 237 millions d'euros pour les fonds propres. Nous conserverons une participation minoritaire de 15 %. Cette transaction a été soumise aux instances représentatives d'Alcatel-Lucent Entreprise pour les procédures requises d'information et consultation qui sont désormais conclues. La clôture de cette transaction reste soumise à certaines conditions, notamment l'approbation de certaines autorisations réglementaires, et est prévue pour le troisième trimestre 2014.

Accord de sous-traitance avec Accenture. Le 28 février 2014, en lien avec les objectifs de réduction de coûts du Plan Shift, nous avons signé un accord sur sept ans avec Accenture de mise en place de Services concernant la transformation de notre fonction Finance, incluant l'externalisation de la Comptabilité. Cet accord vient compléter deux accords de service similaires concernant les Ressources Humaines et les Technologies de l'Information. Des détails supplémentaires sont disponibles dans la section 1.6 « Obligations contractuelles et engagements hors bilan ».

Cession de LGS. Le 1er avril 2014, nous avons annoncé avoir officiellement signé et conclu un accord définitif pour la vente de notre filiale LGS Innovations LLC à une société américaine détenue par le groupe Madison Dearborn Partners qui comprend Covant.

Information sur le capital et les droits de vote. La société Capital Group Companies, Inc, (USA) a notifié, le 24 juillet 2013, à l'Autorité des Marchés Financiers et à Alcatel Lucent, suite à une acquisition d'actions sur le marché qu'elle détient un nombre total de 290 280 811 actions de la société, représentant 10,31% du capital et 10,14% des droits de vote.

Dividende pour 2013. Notre Conseil d'administration a décidé de ne pas procéder au paiement d'un dividende, basé sur les résultats 2013, sur nos actions ordinaires et sur nos ADS. Cette proposition a été adoptée à notre Assemblée générale annuelle des actionnaires, le 28 mai 2014.

Emission d'OCEANE 2019 et 2020 et remboursement planifié d'une facilité de crédit. Le 10 juin 2014, Alcatel-Lucent a émis des obligations convertibles ou échangeables en actions (OCEANE) en deux tranches :

- la première due au 30 janvier 2019 pour une valeur nominale de 688 millions d'euros, et
- la seconde due au 30 janvier 2020 pour une valeur nominale de 460 millions d'euros.

Les obligations portent un taux d'intérêt annuel respectivement de 0,00 % et de 0,125 %, payable semestriellement à terme échu le 1 janvier et le 1er juillet, à partir du 1er janvier 2015. Au gré d'Alcatel-Lucent, les obligations peuvent faire l'objet d'un remboursement anticipé sous certaines conditions.

Les produits de cette émission seront utilisés pour rembourser intégralement la facilité de crédit sécurisée en août 2014.

1.2 ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Offre publique de rachat d'obligations Senior 2016. Suite à la finalisation de l'offre publique de rachat en juin 2014, Alcatel-Lucent a accepté de racheter un montant nominal total d'obligations Senior 2016 de 210 millions d'euros le 4 juillet 2014 pour un montant total en numéraire de 235 millions d'euros. L'encours nominal total des obligations Senior 2016 après la finalisation de l'offre était de 195 millions d'euros. De plus, au cours du second trimestre 2014, une valeur nominale de 19 millions d'euros de ces obligations Senior 2016 a été rachetée et annulée pour un montant en numéraire de 22 millions d'euros.

Accord de sous-traitance avec HCL. Le 1er juillet 2014, en lien avec les objectifs de réduction de coûts du Plan Shift, nous avons signé un accord cadre sur sept ans avec HCL Technologies Limited concernant le transfert d'une part de nos activités de recherche et développement pour certaines technologies traditionnelles. Des détails supplémentaires sont disponibles dans la Note 19 de nos états financiers consolidés.

Enquêtes FCPA. Comme indiqué ci-dessous, en décembre 2010, nous avons signé des accords transactionnels définitifs avec le DOJ et la SEC (respectivement le ministère de la justice et l'autorité des marchés financiers des Etats-Unis) concernant des violations et de prétendues violations du FCPA (*Foreign Corrupt Practices Act* - loi contre la corruption). Nous avons signé un accord de poursuite différée (« DPA ») avec le DOJ, en vertu de laquelle les poursuites seraient différées pour une durée de trois ans et sept jours, avec la possibilité d'une prolongation d'un an à la seule discrétion du DOJ. Le DPA est entré en vigueur le 27 Décembre 2010, date à laquelle le DOJ a déposé le document d'inculpation devant le tribunal. Entre autres, le DPA contient des dispositions exigeant que soit nommé un Contrôleur français anti-corruption (le "Contrôleur interne") pour un mandat de trois ans. Nous estimons que, selon ses termes, le DPA a expiré le 3 janvier 2014. Le mandat initial du Contrôleur interne s'est achevé le 1^{er} juillet 2014. En juin 2014, suite aux discussions avec le Contrôleur interne, le DOJ et la SEC, Alcatel-Lucent a accepté de prolonger de six mois la durée de la DPA jusqu'au 31 décembre 2014, pour permettre au Contrôleur interne de confirmer les améliorations des systèmes de conformité.

1.3 RÉSULTATS CONSOLIDÉS POUR LE PREMIER SEMESTRE 2014 PAR RAPPORT AU PREMIER SEMESTRE 2013

Ce chapitre présente nos résultats opérationnels pour le premier semestre 2014 et le premier semestre 2013, sur les bases suivantes :

- Suite à l'annonce du Plan Shift le 19 Juin 2013, effectif depuis le 1^{er} juillet 2013, nous avons mis en place une nouvelle organisation composée 3 secteurs opérationnels : Cœur de réseaux, Accès et Autres. Les résultats d'exploitation pour la période comparable en 2013 sont représentés conformément à la nouvelle structure de l'organisation afin de faciliter la comparaison avec la période actuelle.
- Les résultats 2013 ne prennent pas en compte l'activité Entreprise pour laquelle nous avons reçu une offre ferme de China Huaxin le 6 février 2014.

Revenus. Au premier semestre 2014, les revenus se sont élevés à 6,242 milliards d'euros, ce qui correspond à une baisse de 4 % par rapport aux 6,503 milliards d'euros enregistrés au premier semestre 2013. Au premier semestre 2014, environ 65 % de nos revenus ont été libellés en dollar américain ou en devises liées. Si l'on convertit en euros, à des fins comptables, ces revenus en devises autres que l'euro, on constate un impact du taux de change lié à la valeur des autres devises, dont le dollar US, par rapport à celle de l'euro. La baisse de la valeur des autres devises, dont le dollar américain, par rapport à l'euro au premier semestre 2014 par rapport au premier semestre 2013 a eu un impact négatif sur nos revenus publiés. Si les taux de change étaient restés constants entre le premier semestre 2013 et le premier semestre 2014, à périmètre constant, en excluant le chiffre d'affaires lié à LGS Innovations qui a été cédé, nos revenus consolidés auraient augmenté d'environ 0,7 % au lieu de baisser de 4 % comme publiés. Pour calculer l'impact du taux de change, il est appliqué (i) à nos revenus du premier semestre 2014 en devises autres que l'euro le taux de change moyen enregistré pour le premier semestre 2013 au lieu du taux de change moyen du premier semestre 2014, et (ii) à nos exportations (principalement à partir de l'Europe) du premier semestre 2014 libellées en autres devises, pour lesquelles nous avons une couverture de change, le taux moyen de couverture du premier semestre 2013. La Direction pense qu'en communiquant aux investisseurs nos revenus du premier semestre 2014 convertis à taux de change constants, il est plus facile de comparer l'évolution de nos revenus avec celle de l'industrie des équipements de télécommunications et des services associés.

Le tableau ci-dessous présente les revenus publiés, l'impact de la conversion euro/autres devises, l'impact de la couverture de change et les revenus calculés à taux de change constants :

	(en millions d'euros)		
	Premier semestre 2014	Premier semestre 2013	% de variation
Revenus publiés	6 242	6 503	-4,0%
Impact de la conversion euro/autres devises	231		3,7%
Impact de la couverture euro/autres devises	9		0,1%
Périmètre (LGS)	-40	-105	
Revenus en monnaie constante	6 442	6 398	0,7%

Revenus par segment et division

Le tableau ci-dessous présente la répartition des revenus par segment et division :

(En millions d'euros)	Premier semestre 2014	Premier semestre 2013
Cœur de réseaux	2 721	2 883
<i>Routage IP</i>	1 110	1 119
<i>Transport IP</i>	938	958
<i>Plateformes IP</i>	673	806
Accès	3 479	3 513
<i>Accès mobile</i>	2 298	2 074
<i>Accès fixe</i>	981	986
<i>Services gérés</i>	176	419
<i>Licences</i>	24	34
Autres	40	105
Autres et montants non alloués	2	2
Total	6 242	6 503

Segment Cœur de réseaux

Les revenus du segment Cœur de réseaux, composé de nos activités de Routage IP, de Transport IP et de Plateformes IP, se sont élevés à 2,721 milliards d'euros au premier semestre 2014, soit une baisse de 5,6 % par rapport aux 2,883 milliards d'euros du premier semestre 2013 à taux de change courants. Si on convertit, à des fins comptables, les ventes en devises autres que l'euro en euros, on constate que les taux de change ont un impact sur les revenus du fait de la valeur relative de l'euro par rapport aux autres devises, dont le dollar américain. La baisse des autres devises, dont le dollar américain, par rapport à l'euro au premier semestre 2014 vis-à-vis du premier semestre 2013 a eu un impact négatif sur nos revenus publiés. S'il y avait eu des taux de change constants entre le premier semestre 2013 et le premier semestre 2014, les revenus du segment Cœur de réseaux auraient diminué de 2,3 %, et non de 5,6 % comme cela a été le cas.

Les revenus de l'activité Routage IP ont été de 1,110 milliard d'euros au premier semestre 2014, en baisse de 0,8 % par rapport au premier semestre 2013 où ils s'étaient alors élevés à 1,119 milliard d'euros, en tenant compte d'une base de comparaison élevée au deuxième trimestre 2013, qui avait été un trimestre record pour cette activité. En excluant les effets négatifs des taux de change, cette activité aurait montré une légère croissance au lieu de la baisse publiée.

Les revenus de l'activité Transport IP, comprenant les activités d'optique terrestre et sous-marine, ont été de 938 millions d'euros au premier semestre 2014, en baisse de 2,1 % par rapport au 958 millions d'euros du premier semestre 2013, dans la mesure où les progrès de notre portefeuille WDM n'ont pas suffi à compenser d'autres baisses de l'ensemble de nos activités de réseaux optiques terrestres. En excluant les effets négatifs des taux de change, cette activité aurait montré une légère croissance au lieu de la baisse publiée.

Les revenus de l'activité Plateformes IP, comprenant des plateformes logicielles et les services associés, ont été de 673 millions d'euros au premier semestre 2014, en baisse de 16,5 % par rapport aux 806 millions d'euros du premier semestre 2013. L'activité continue d'être impactée par la baisse dans les plateformes de technologies anciennes et par l'impact de la rationalisation du portefeuille, qui a plus que compensé la croissance dans certaines technologies de nouvelle génération, comme l'Expérience client.

Segment Accès

Les revenus du segment Accès, comprenant l'accès fixe et le mobile, les licences et les services gérés, ont été de 3,479 milliards d'euros au premier semestre 2014, en baisse de 1,0 % par rapport aux 3,513 milliards d'euros du premier semestre 2013, à taux de change courants. Si on convertit, à des fins comptables, les ventes du segment Accès en devises autres que l'euro en euros, on constate que les taux de change ont un impact sur les revenus du fait de la valeur relative de l'euro par rapport aux autres devises, dont le dollar américain. La baisse des autres devises, dont le dollar américain, par rapport à l'euro au premier semestre 2014 vis-à-vis du premier semestre 2013 a eu un impact négatif sur nos revenus publiés. S'il y avait eu des taux de change constants entre le premier semestre 2013 et le premier semestre 2014, les revenus du segment Accès auraient augmenté de 2,8 %, au lieu de la baisse de 1,0 % constatée.

Les revenus de nos activités Mobiles ont augmenté de 10,8 % au premier semestre 2014, en passant de 2,074 milliards d'euros au premier semestre 2013 à 2,298 milliards d'euros au premier semestre 2014. Au sein de ces activités, nous remarquons une croissance importante par rapport au premier semestre 2013 dans les revenus liés au LTE, grâce aux investissements importants aux Etats- Unis et en Chine. Cette croissance a été légèrement compensée par la baisse globale continue des technologies 2G/3G.

Les revenus de nos activités Fixes ont diminué de 0,5 %, en passant de 986 millions d'euros au premier semestre 2013 à 981 millions d'euros au premier semestre 2014, dans la mesure où l'impact négatif des taux de change a compensé la croissance continue de nos activités cuivre et fibre.

Les revenus de notre activité Services gérés ont été de 176 millions d'euros au premier semestre 2014 comparé aux 419 millions du premier semestre 2013, ce qui représente une baisse de 58,0 %. Cette diminution des revenus est le résultat de notre stratégie de sortie ou de restructuration de contrats à perte.

Les revenus de notre activité Licence ont été de 24 millions d'euros au premier semestre 2014 comparé aux 34 millions du premier semestre 2013, ce qui représente une baisse de 29,4 %.

Segment Autres

Les revenus du segment Autres, qui comprenait notre activité Gouvernement jusqu'au 1^{er} trimestre 2014, ont été de 40 millions d'euros au premier semestre 2014 comparé aux 105 millions d'euros du premier semestre 2013 suite à la vente de LGS fin mars 2014.

Revenus par zone géographique

Le tableau ci-dessous indique les revenus des premiers semestres 2014 et 2013 par zone géographique (calculés suivant la région où se trouvent les clients) :

(En millions d'euros)

Revenus par marché géographique (en millions d'euros)	France	Autres pays d'Europe occidentale	Reste de l'Europe	Chine	Autres pays d'Asie-Pacifique	Etats-Unis	Autres pays d'Amérique	Reste du monde	Total
1er semestre 2014	360	910	111	581	575	2 788	422	495	6 242
1er semestre 2013	352	950	148	406	600	2 963	609	475	6 503
Variation 1er semestre 2014 par rapport au 1er semestre 2013	2%	-4%	-25%	43%	-4%	-5,9%	-31%	4%	-4%

Au premier semestre 2014, les États-Unis ont représenté 44,7 % des revenus, contre 45,6 % au premier semestre 2013. Les revenus y ont diminué de 6 % dans la mesure où les investissements importants dans le LTE n'ont pas été suffisants pour compenser le déclin des autres technologies. L'Europe a représenté 22,1 % des revenus au premier semestre 2014 (5,8 % en France, 14,6 % dans les autres pays d'Europe occidentale et 1,8 % sur le reste du continent), en baisse par rapport à 22,3 % au premier semestre 2013 (5,4 % en France, 14,6 % dans les autres pays d'Europe occidentale et 2,3% sur le reste du continent), dans la mesure où les ventes ont été atténuées par l'impact de la mise en place de notre stratégie sur les Services gérés, compensant des tendances encourageantes qui ont continué dans la région. En Europe, les tendances ont été diverses, les revenus ayant augmenté de 2 % en France, baissé de 4 % en Europe occidentale et baissé de 25 % sur le reste du continent. Les revenus de l'Asie-Pacifique ont représenté 18,5 % des revenus au premier semestre 2014 (9,3 % en Chine et 9,2 % dans les autres pays d'Asie-Pacifique), en hausse par rapport aux 15,5 % du premier semestre 2013 (6,2 % en Chine et 9,2 % dans les autres pays d'Asie-Pacifique). La hausse des revenus de cette région entre le premier semestre 2013 et le premier semestre 2014 a été principalement attribuable à la hausse des investissements en Chine avec les déploiements LTE dans le pays. Les revenus dans les autres régions des Amériques ont été impactés négativement par un ralentissement de l'Amérique centrale et latine, ce qui a conduit à une baisse de 31 % au premier semestre 2014 par rapport au premier semestre 2013, leur part dans le total des revenus étant passée de 9,4 % à 6,8 %. La part des revenus du reste du monde est passée de 7,3 % au premier semestre 2013 à 7,9 % au premier semestre 2014, dans la mesure où les revenus ont augmenté de 4 % par rapport au premier semestre 2013, grâce à une légère croissance du Moyen-Orient et de l'Afrique.

Marge brute. La marge brute, en pourcentage des revenus, est passée de 29,8 % au premier semestre 2013 à 32,4% au premier semestre 2014, et a augmenté en termes de valeur absolue, en passant de 1,937 milliard d'euros au premier semestre 2013 à 2,024 milliards d'euros au premier semestre 2014. La hausse de la marge brute en valeur absolue est principalement liée à un mix favorable et à des coûts fixes d'opérations plus faibles. La marge brute du premier semestre 2014 a inclus (i) l'impact négatif d'une charge nette de 77 millions d'euros de dépréciations de stocks et travaux en cours ; et (ii) l'impact négatif d'une charge nette de 11 millions

d'euros de provisions sur des créances clients. La marge brute du premier semestre 2013 incluait (i) l'impact négatif d'une charge nette de 71 millions d'euros de dépréciations de stocks et travaux en cours ; et (ii) l'impact négatif d'une charge nette de 25 millions d'euros de provisions sur des créances clients.

Nous vendons une grande gamme de produits sur de nombreux marchés géographiques. La rentabilité par produit peut dépendre de la maturité de ces produits, de l'effort de recherche et développement associé et de notre positionnement concurrentiel global. De plus, la rentabilité peut être impactée selon la zone géographique en fonction du contexte concurrentiel local, de nos parts de marché, et des règles d'achats de nos clients. Au premier semestre 2014, nous avons observé des tendances, comme indiqué ci-dessus, à savoir une évolution du mix produit ayant impacté positivement notre marge brute.

Charges administratives et commerciales. Au premier semestre 2014, les charges administratives et commerciales se sont élevées à 792 millions d'euros, soit 12,7 % des revenus. A titre de comparaison, les charges du premier semestre 2013 étaient de 957 millions d'euros, soit 14,7 % des revenus. La baisse de 17,2 % des charges administratives et commerciales par rapport au premier semestre 2013 illustre les progrès que nous avons faits en réduisant les coûts fixes dans le cadre du Plan Shift lancé en 2013. Ont fait partie de ces charges administratives et commerciales des éléments sans impact sur la trésorerie, résultant des écritures d'allocation du prix d'acquisition de Lucent (« PPA », *Purchase Price Allocation*) pour 15 millions d'euros au premier semestre 2014 et 16 millions d'euros au premier semestre 2013.

Frais de recherche & développement. Les frais de recherche & développement se sont élevés à 1,090 milliard d'euros au premier semestre 2014 soit 17,5 % des revenus, une baisse de 6 % par rapport au 1,159 milliard d'euros, soit 17,8 % des revenus au premier semestre 2013. La baisse de 6 % des coûts de recherche et développement d'un semestre sur l'autre reflète une réduction du niveau global de R&D. Des charges de recherche et développement, sans impact sur la trésorerie, liées au regroupement avec Lucent, sont également comptabilisées dans les frais de recherche et de développement, à hauteur de 12 millions d'euros pour le premier semestre 2014 et 29 millions d'euros pour le premier semestre 2013, la baisse ayant principalement correspondu à l'élimination progressive de l'amortissement de la R&D en-cours, ainsi qu'à une perte de valeur sur certains actifs relatifs au CDMA, dans le segment Accès, qui étaient inclus dans ces charges de PPA (allocation du prix d'acquisition de Lucent), et ce au titre du test annuel de perte de valeur sur le goodwill réalisé en 2012.

Résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées, perte de valeur sur actifs et amendements du régime d'avantages postérieurs à l'emploi.

Au premier semestre 2014, le résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées, perte de valeur sur actifs et amendements du régime d'avantages postérieurs à l'emploi a été de 142 millions d'euros comparé à une perte de 179 millions d'euros au premier semestre 2013.

Les variations des provisions ont affecté négativement le résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession des sociétés consolidées, perte de valeur sur actifs et amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi à hauteur de 170 millions d'euros au premier semestre 2014 (dont 205 millions d'euros de provisions complémentaires et 35 millions d'euros de reprises sans objet). Les dotations aux provisions sur affaires se sont élevées à 114 millions d'euros au premier semestre 2014, tandis que les reprises sans objet de ces provisions se sont élevées à 26 millions d'euros pour la même période. Les variations des provisions avaient affecté négativement le résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession des sociétés consolidées, perte de valeur sur actifs et amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi, à hauteur de 200 millions d'euros au premier semestre 2013, dont 276 millions d'euros de provisions complémentaires et 76 millions d'euros de reprises sans objet. Les provisions sur affaires supplémentaires créées au premier semestre 2013 se montaient à 176 millions d'euros, alors que les reprises pour affaires représentaient 65 millions d'euros.

Le tableau ci-dessous présente nos revenus et le résultat par segment d'activité :

<i>(En millions d'euros)</i>						
	Cœur de réseaux	Accès	Autres	Total des segments	Autres et éliminations	Total
Premier semestre 2014						
Revenus	2 721	3 479	40	6 240	2	6 242
Résultat par segment d'activité	219	-26	-1	192	-23	169
Ajustements des écritures d'allocations de prix d'acquisition (hors coûts de restructuration et perte de valeurs sur actifs)						-27
Résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées, perte de valeur sur actifs et amendements du régime d'avantages postérieurs à l'emploi						142

<i>(En millions d'euros)</i>						
	Cœur de réseaux	Accès	Autres	Total des segments	Autres et éliminations	Total
Premier semestre 2013						
Revenus	2 883	3 513	105	6 501	2	6 503
Résultat par segment d'activité	123	-207	3	-81	-53	-134
Ajustements des écritures d'allocations de prix d'acquisition (hors coûts de restructuration et perte de valeurs sur actifs)						-45
Résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées, perte de valeur sur actifs et amendements du régime d'avantages postérieurs à l'emploi						-179

Au premier semestre 2014, il est enregistré un résultat d'exploitation de 169 millions d'euros pour le Groupe, ajusté pour 27 millions d'euros de PPA, qui a abouti à un résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession des sociétés consolidées, perte de valeur sur actifs et amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi de 142 millions d'euros. Au premier semestre 2013, il avait été enregistré une perte d'exploitation de 134 millions d'euros pour le Groupe, ajustée pour 45 millions d'euros de PPA, qui avait abouti à une perte de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession des sociétés consolidées, perte de valeur sur actifs et amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi de 179 millions d'euros. L'amélioration au premier semestre 2014 reflète une marge brute plus élevée, en plus de frais administratifs et commerciaux et de coûts de recherche et développement plus faibles.

Le résultat d'exploitation de notre segment Cœur de réseaux s'élève à 219 millions d'euros au premier semestre 2014, soit 8,0 % des revenus, comparé à un résultat d'exploitation de 123 millions d'euros, soit 4,3 % des revenus au premier semestre 2013. Cette amélioration s'explique par une contribution plus importante au résultat d'exploitation des activités Routage IP et Plateformes IP.

Le résultat d'exploitation de notre segment Accès est une perte de 26 millions d'euros au premier semestre 2014, comparé à une perte de 207 millions d'euros au premier semestre 2013. Cette moindre perte d'un semestre sur l'autre est principalement due aux améliorations réalisées sur la structure de coûts de notre activité mobile dans le cadre du Plan Shift ainsi qu'à une augmentation de la contribution des activités d'accès fixe.

Le résultat d'exploitation du segment Autres est une perte de 1 million d'euros au premier semestre 2014, comparé à un résultat d'exploitation de 3 millions d'euros, soit 2,9 % des revenus au premier semestre 2013.

Au premier semestre 2014, les ajustements des écritures d'allocation de prix d'acquisition de Lucent (hors coûts de restructuration) ont diminué pour s'établir à 27 millions d'euros, contre 45 millions d'euros au premier semestre 2013. Cette baisse s'est expliquée principalement par la fin de l'amortissement sur 5 ans de frais de R&D en-cours, ainsi qu'à une dépréciation sur certains actifs intangibles relatifs au CDMA, dans le segment Accès, qui étaient inclus dans les PPA au titre du test annuel de perte de valeur sur le goodwill réalisé en 2012.

Coûts de restructuration. Au premier semestre 2014, les coûts de restructuration étaient de 342 millions d'euros répartis comme suit : (i) 181 millions d'euros pour les nouveaux plans de restructuration et les ajustements de plans précédents, (ii) 73 millions d'euros d'autres coûts monétaires liés aux provisions pour restructurations, (iii) 62 millions d'euros d'autres coûts monétaires liés aux projets d'organisation et aux frais connexes à payer à des tiers, (iv) 21 millions d'euros de provisions pour pensions et (v) provision pour moins-value et dépréciations d'actifs de 5 millions d'euros. Au premier semestre 2013, les coûts de restructuration avaient été de 308 millions d'euros répartis comme suit : (i) 177 millions d'euros pour les nouveaux plans de restructuration et ajustements de plans précédents, (ii) 82 millions d'autres coûts monétaires liés aux projets d'organisation et aux frais connexes à payer à des tiers, (iii) 50 millions d'euros d'autres coûts monétaires liés aux provisions pour restructurations. Le coût des nouveaux plans de restructuration a augmenté au premier semestre 2014 par rapport au premier semestre 2013 en raison de l'introduction du Plan Shift, concernant principalement des

indemnités de licenciement, des coûts de préretraites, des paiements de préavis non effectués, des coûts de formation des personnes devant partir, des coûts liés aux fermetures de sites ou d'arrêt de lignes de produit, et des coûts résultant de programmes qui modifient de façon matérielle le périmètre d'activité du Groupe. Nos provisions pour restructurations de 495 millions d'euros au 30 juin 2014 ont été en hausse par rapport aux 433 millions d'euros au 31 décembre 2013, principalement en raison des mesures sociales prises en Espagne, en France et en Allemagne. Nous reconnaitrons des provisions pour restructuration supplémentaires à l'avenir concernant le Plan Shift.

Litiges. Au premier semestre 2014, nous avons enregistré un crédit de 4 millions d'euros, comparé à une charge pour litiges de (3) millions d'euros au premier semestre 2013.

Résultat de cession des sociétés consolidées. Au premier semestre 2014, nous avons enregistré une perte liée à une cession de sociétés consolidées de 19 millions d'euros, principalement en raison de la vente de LGS Innovations LLC, tandis qu'au premier semestre 2013, nous avons constaté un gain de 2 millions d'euros.

Perte de valeur sur actifs. Au premier semestre 2014, nous n'avons enregistré aucune charge relative à la perte de valeur d'actifs. Au premier semestre 2013, nous avons enregistré une charge relative à la perte de valeur d'actifs de 552 millions d'euros, principalement liée au goodwill de la division produit d'accès mobile. Ceci s'expliquait par la mise en place du Plan Shift, qui pourrait conduire à des coûts supplémentaires impactant de manière négative la valeur recouvrable de notre goodwill dans cette activité.

Amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi. Au premier semestre 2014, nous n'avons enregistré aucun amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi. Au premier semestre 2013, nous avons enregistré un crédit de 95 millions d'euros constitué par (i) un produit de 56 millions d'euros relatif à la modification du régime de remboursement de frais médicaux des retraités «*formerly represented*» résultant de l'extension des remboursements de frais médicaux jusqu'au 31 décembre 2016 et de la réduction de l'engagement du Groupe pour les retraités soumis à des plafonds annuels de remboursement, (ii) un profit de 36 millions d'euros relatif à l'amendement du plan de retraite français AUXAD, afin de l'aligner sur les conditions du modèle de l'organisme français AGIRC (Association Générale des Institutions de Retraite des Cadres), et (iii) un produit de 4 millions d'euros lié à la modification du régime d'incapacité/validité long-terme aux États-Unis, étant donné que la couverture maladie pour les invalides longue durée sera prévue par le régime de remboursement des frais médicaux des retraités.

Résultat de l'activité opérationnelle. Pour le premier semestre 2014, l'activité opérationnelle a enregistré une perte de 215 millions d'euros contre une perte de 945 millions d'euros au premier semestre 2013. Cette perte moins importante au premier semestre 2014 s'est expliquée en partie par une marge brute plus élevée et des charges d'exploitation plus faibles ainsi que par l'absence d'impact de charge relative à la perte de valeur d'actifs, partiellement contre balancées par des coûts de restructuration plus élevés.

Coût de financement. Au premier semestre 2014, le coût de financement s'est élevé à 154 millions d'euros, comparé à 206 millions d'euros au premier semestre 2013. La diminution du coût de financement est principalement due aux opérations de refinancement et de restructuration du bilan.

Autres produits et charges financiers. Au premier semestre 2014, les autres produits financiers ont été négatifs de 118 millions d'euros, par rapport à une charge des autres produits financiers de 125 millions d'euros au premier semestre 2013. Au premier semestre 2014, ces autres charges financières ont été constituées principalement par (i) l'impact de l'accélération de l'amortissement des frais d'émission de notre facilité de crédit garantie, que nous avons l'intention de rembourser en août 2014 suite à l'émission d'OCEANE le 10 juin 2014, pour une valeur 97 millions d'euros, (ii) une perte de 18 millions d'euros liée aux actifs et engagements des régimes de retraite et autres régimes postérieurs à l'emploi, partiellement compensés par la reprise d'une perte de dépréciation de 10 millions d'euros. Au premier semestre 2013, ces autres charges financières étaient constituées principalement par (i) une perte de 47 millions d'euros liée à la composante financière des actifs et engagements des régimes de retraite et autres régimes postérieurs à l'emploi, (ii) une perte nette de 34 millions d'euros d'effets de change et (iii) une perte de 26 millions d'euros liée à une perte nette concernant des rachats d'instruments de dette au cours du deuxième trimestre 2013.

Quote-part dans le résultat net des entreprises associées. Au premier semestre 2014, la quote-part du résultat net des entreprises associées s'est élevée à 7 millions d'euros, contre 3 millions d'euros au premier semestre 2013.

Résultat net avant impôt et activités abandonnées. Au premier semestre 2014, le résultat net avant impôt et activités abandonnées a été une perte de 480 millions d'euros, à comparer à une perte de 1,274 milliard d'euros au premier semestre 2013.

Impôts. Au premier semestre 2014, nous avons enregistré un produit d'impôt sur les bénéfices de 92 millions d'euros, contre un produit d'impôt sur les bénéfices de 26 millions d'euros au premier semestre 2013. Le produit d'impôt du premier semestre 2014 résulte d'un produit d'impôt différé net de 120 millions d'euros, en partie compensé par une charge d'impôt courant de 28 millions d'euros. Le produit d'impôt différé net de 120 millions d'euros inclut (i) un produit d'impôt différé de 92 millions d'euros relatif à l'analyse de la recouvrabilité de certains actifs d'impôts différés (essentiellement déficits fiscaux reportables non utilisés) aux États-Unis en relation avec les tests de dépréciation des écarts d'acquisition réalisés au 4^{ème} trimestre 2013, (ii) un produit d'impôt différé de 11 millions d'euros liés aux écritures de PPA et (iii) un produit d'impôt différé de 4 millions d'euros lié aux titres convertibles et aux OCEANE. Le produit d'impôt du premier semestre 2013 résultait d'un produit d'impôt différé net de 56 millions d'euros, en partie compensé par une charge d'impôt courant de 33 millions d'euros. Le produit d'impôt différé net de 56 millions d'euros incluait (i) un produit d'impôt différé de 48 millions d'euros relatif à l'analyse de la recouvrabilité de certains actifs d'impôts différés aux États-Unis, (ii) un produit d'impôt différé de 25 millions d'euros liés aux écritures de PPA et (iii) un produit d'impôt différé de 5 millions d'euros au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Ces effets positifs ont été partiellement compensés par une charge d'impôt différé de 22 millions d'euros d'impôts différés au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi.

Résultat net des activités poursuivies. Nous avons enregistré pour les activités poursuivies une perte de 388 millions d'euros au premier semestre 2014, contre une perte de 1,248 milliard d'euros au premier semestre 2013.

Résultat net des activités abandonnées. Au premier semestre 2014, nous avons enregistré un résultat des activités abandonnées de 19 millions d'euros lié à la vente prévue de l'activité Entreprise. Le résultat des activités abandonnées a été une perte de 8 millions d'euros au premier semestre 2013, liée aux règlements de litiges relatifs à des cessions réalisées au cours de périodes antérieures et au suivi de la cession de l'activité Genesys.

Part des participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat net. La part des participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat net est de 2 millions d'euros au premier semestre 2014, contre une perte de 18 millions d'euros au premier semestre 2013, cette amélioration étant largement liée à un gain sur nos activités en Chine d'Alcatel-Lucent Shanghai Bell, Co. Ltd. et des filiales.

Résultat net - part du Groupe. Une perte nette de 371 millions d'euros a été attribuée aux actionnaires de la société mère au premier semestre 2014. Au premier semestre 2013, la perte nette s'élevait à 1,238 milliard d'euros.

1.4 PRINCIPALES SOURCES D'INCERTITUDES RELATIVES AUX ESTIMATIONS

L'établissement des états financiers consolidés intermédiaires, préparés conformément aux normes comptables internationales « IFRS », implique que le Groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses, jugées réalistes et raisonnables. Dans le contexte économique mondial actuel, le degré de volatilité et le manque de visibilité induit sont élevés au 30 juin 2014, certains faits et circonstances pourraient donc conduire à des changements de ces estimations ou hypothèses, ce qui affecterait la situation financière, le compte de résultat et les flux de trésorerie du Groupe.

a/ Dépréciation des stocks et en cours

Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Le calcul de dépréciation des stocks est fondé sur une analyse des changements prévisibles de la demande, des technologies ou du marché afin de déterminer les stocks obsolètes ou en excès.

b/ Dépréciation des créances clients

Une dépréciation des créances clients est comptabilisée si la valeur actualisée attendue des encaissements futurs est inférieure à la valeur comptable. Le montant de la dépréciation prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de la créance. Un taux de recouvrabilité plus faible que celui estimé ou la défaillance des principaux clients du Groupe peuvent avoir un impact négatif sur les résultats futurs. Les dépréciations de créances clients sont comptabilisées en coût des ventes, ou dans un compte spécifique du compte de résultat lié à la dépréciation des actifs, si de telles pertes correspondent au critère de comptabilisation distincte tel que décrit dans la note 1n des comptes consolidés audités 2013.

c/ Frais de développement capitalisés, immobilisations incorporelles et goodwill

Frais de développement capitalisés

Les conditions de capitalisation des frais de développement sont énoncées en note 1f des comptes consolidés audités 2013. Une fois capitalisés, ces frais sont amortis sur la durée de vie estimée des produits concernés (3 à 10 ans).

Le Groupe doit en conséquence évaluer la faisabilité commerciale et technique de ses projets, pour lesquels les coûts sont capitalisés, et estimer les durées de vie des produits en résultant. S'il s'avérait qu'un produit n'était pas en mesure de satisfaire aux attentes initiales, le Groupe pourrait être dans l'obligation de déprécier dans le futur tout ou partie des frais capitalisés ou de modifier le plan d'amortissement initial.

Autres immobilisations incorporelles

Les tests de dépréciation sont réalisés si nous avons des indications de réductions potentielles de la valeur de nos immobilisations incorporelles. Les dépréciations éventuelles résultent d'un calcul de flux de trésorerie futurs actualisés ou de valeurs de marché des actifs concernés.

Goodwill

Le goodwill net est alloué, le cas échéant, aux unités génératrices de trésorerie qui sont équivalentes aux Divisions Produits. Comme expliqué en note 1g des comptes consolidés audités 2013, le goodwill est testé pour dépréciation au moins une fois par an. Pour déterminer si le goodwill doit faire l'objet d'une dépréciation, la valeur nette comptable de chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie, est comparée à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

La valeur d'utilité de chaque Division Produit est fondée sur une projection sur 5 ans des flux de trésorerie estimés actualisés, augmentée d'une valeur terminale actualisée qui correspond aux flux de trésorerie prévisionnels normalisés en année 5 auquel est appliqué un taux de croissance à l'infini (également appelée méthode Gordon Shapiro).

La juste valeur moins le coût des ventes de chaque Division Produit est fondée sur la valeur moyenne pondérée de l'approche Gordon Shapiro décrite ci-dessus et des deux approches suivantes :

- projection sur 5 ans des flux de trésorerie actualisés estimés, augmentée de la valeur résiduelle terminale calculée avec des Multiples de vente (valeur d'entreprise / chiffres d'affaires); et

- projection sur 5 ans des flux de trésorerie actualisés estimés, augmentée de la valeur résiduelle terminale calculée avec des Multiples de résultat opérationnel (valeur d'entreprise / résultat avant intérêts financiers, impôts, dépréciation et amortissement « EBITDA »).

Les taux d'actualisation utilisés pour le test de dépréciation annuel et pour les tests de dépréciation supplémentaires sont le taux moyen pondéré du capital spécifique au Groupe (« Weighted Average Cost of Capital - WACC »). Ces taux d'actualisation sont des taux après impôts appliqués à des flux de trésorerie après impôts. L'utilisation de tels taux, aboutit à un montant de valeur recouvrable identique à celui qui aurait été obtenu en appliquant, comme requis par IAS 36, un taux avant impôts à des flux de trésorerie avant impôts. Un seul taux d'actualisation est utilisé, dans la mesure où les risques spécifiques à certains produits ou marchés ont été pris en compte dans les flux de trésorerie prévisionnels.

L'IAS 36, paragraphe 96, stipule que « Le test de dépréciation annuel d'une unité génératrice de trésorerie à laquelle un goodwill a été affecté peut être effectué à tout moment pendant une période annuelle, à condition que le test soit effectué au même moment chaque année ». Puisque nous avons réalisé un test de dépréciation additionnel au cours du quatrième trimestre 2011 et du fait que les données du budget pour l'année suivante ne sont pas connues au second trimestre mais sont déterminées au quatrième trimestre, la Direction a décidé qu'il sera plus efficace et pertinent de réaliser à partir de 2012 le test de dépréciation annuel au cours du quatrième trimestre plutôt qu'au cours du deuxième trimestre.

Comme indiqué en note 1g des comptes consolidés audités 2012, outre les tests de dépréciation annuels relatifs aux goodwill, il est procédé à des tests additionnels en cas d'indice de perte potentielle de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles résultent d'un calcul de flux de trésorerie futurs actualisés et/ou de valeurs de marché des actifs concernés. Une évolution des conditions de marché ou des flux de trésorerie initialement estimés peut donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment.

d/ Provisions pour garantie et autres provisions sur affaires

Des provisions sont comptabilisées notamment au titre (i) des garanties données sur les produits, (ii) des pertes à terminaison du Groupe et (iii) des pénalités encourues en cas de non-respect des engagements contractuels. Ces provisions sont calculées en se fondant sur des données statistiques ou sur notre meilleure estimation en fonction de l'expérience. Ces provisions et les changements qui leur sont imputés sont enregistrés en coût des ventes soit lorsque le revenu est comptabilisé (provision pour garanties), soit, pour les contrats de construction, lorsque les revenus et les coûts sont comptabilisés en fonction de l'état d'avancement de l'activité concernée. Les coûts et les pénalités finales payés peuvent fortement varier par rapport aux montants initialement provisionnés et peuvent donc avoir un impact significatif sur les résultats futurs.

e/ Impôts différés

Les impôts différés actifs comptabilisés résultent pour l'essentiel des déficits fiscaux reportables et des différences temporelles déductibles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs. Les actifs relatifs au report en avant des pertes fiscales sont reconnus s'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

L'évaluation de la capacité du Groupe à utiliser ces pertes fiscales reportables repose sur une part de jugement importante. Le Groupe fait une analyse des éléments positifs et négatifs de certains facteurs économiques qui peuvent affecter notre activité dans un avenir prévisible ainsi que les événements passés lui permettant de conclure ou non à la probabilité d'utilisation dans le futur des déficits fiscaux reportables qui tient compte notamment des éléments mentionnés en note 1l des comptes consolidés audités 2012. Cette analyse est effectuée régulièrement au sein de chaque juridiction fiscale où des impôts différés actifs significatifs sont comptabilisés.

S'il s'avérait que les résultats fiscaux futurs du Groupe étaient sensiblement différents de ceux prévus pour justifier la comptabilisation des impôts différés actifs, le Groupe serait alors dans l'obligation de revoir à la baisse ou à la hausse le montant des actifs d'impôts différés, ce qui aurait un effet significatif sur ses résultats financiers.

f/ Provision pour retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi

Hypothèses actuarielles

Le compte de résultat d'Alcatel-Lucent inclut des effets significatifs liés aux régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi. Ces régimes et leurs effets sont mesurés par des évaluations actuarielles et sont basées sur des hypothèses de taux d'actualisation, taux d'évolution des dépenses de santé des retraités et taux de participation des retraités aux régimes de remboursement de frais médicaux. Ces hypothèses sont mises à jour annuellement en début de période et peuvent être éventuellement revues tout au long de l'année en cas

de changement significatif. Par ailleurs, le taux d'actualisation est revu trimestriellement pour les régimes pour lesquels des modifications des hypothèses peuvent avoir des impacts significatifs sur nos états financiers.

Taux d'actualisation

Les taux d'actualisation pour les plans aux États-Unis sont déterminés en retenant les valeurs publiées de l'« Original CitiGroup Pension Discount Curve » qui est basée sur les taux de rendement des obligations d'entreprises notées AA. Chaque prestation attendue est actualisée en retenant le taux d'actualisation de la courbe « CitiGroup » de la maturité correspondante et pour les années au-delà de la dernière année pour laquelle la courbe « CitiGroup » donne une valeur et pour lesquelles des paiements de prestation sont prévus, nous appliquons la valeur de la dernière année présentée dans la courbe. Ensuite, un taux d'actualisation moyen est déterminé de façon à ce que la valeur actualisée de toutes les prestations avec ce taux moyen soit égale à la somme de toutes les prestations actualisées avec la courbe de taux. Jusqu'au 31 décembre 2012, pour les régimes en dehors des États-Unis, Alcatel-Lucent déterminait les taux d'actualisation par référence au taux de rendement des obligations d'entreprises notées AA donné par Bloomberg. Étant donné que Bloomberg a cessé de publier ces taux de rendement, les taux d'actualisation pour les régimes en dehors des États-Unis sont déterminés à compter du 1^{er} janvier 2013 par référence au taux de rendement des obligations d'entreprises notées AA donné par Iboxx.

En figeant toutes les autres hypothèses actuarielles, une hausse de 0,5 % du taux d'actualisation (respectivement une baisse de 0,5 %) aurait eu un effet positif (respectivement négatif) sur le résultat de l'année 2013 (déterminé en accord avec la version révisée de l'IAS 19 « Avantages du personnel ») d'approximativement 21 millions d'euros et (64) millions d'euros respectivement.

Produits d'intérêts générés par les actifs du régime

A compter du 1^{er} janvier 2013 et suite à l'application de la version révisée de l'IAS 19 « Avantages du personnel », le taux de rendement attendu sur les actifs financiers n'est plus retenu pour déterminer la composante financière des régimes de retraite et autres régimes postérieurs à l'emploi. Nous appliquons désormais l'approche « d'intérêt net » selon laquelle « l'intérêt net sur les charges de retraite payées d'avance et les passifs de pensions et indemnités de départ à la retraite » est calculé en retenant le taux d'actualisation retenu pour déterminer les engagements des régimes à prestations définies. Jusqu'au 31 décembre 2012, avant application de la version révisée de l'IAS 19 « Avantages du personnel », la composante financière des charges de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi aux États-Unis était mise à jour trimestriellement en utilisant l'engagement, la juste valeur des actifs des plans et les taux d'actualisation du début du trimestre (le taux attendu de rendement sur actifs est revu annuellement ou en cours d'année dans le cas d'une modification significative, de l'allocation des actifs par exemple). Selon cette norme révisée, la composante financière sera appelée « intérêt net sur les charges de retraite payées d'avance et les passifs de pensions et indemnités de départ à la retraite » et sera mesurée comme la somme du produit d'intérêts sur les fonds investis, de la charge d'intérêt sur les engagements et de la charge d'intérêt sur le surplus non reconnu dû au plafonnement d'actif ; chacun de ces montants d'intérêts étant calculé à partir des engagements des régimes à prestations définies, de la juste valeur des actifs des plans, de l'impact du plafonnement d'actif et du taux d'actualisation, chacun de ces éléments étant retenu à la date du 1^{er} janvier sans mise à jour trimestrielle.

Evolution des coûts médicaux

En ce qui concerne l'hypothèse d'évolution des coûts médicaux aux États-Unis, notre actuaire revoit annuellement l'évolution des coûts médicaux à partir de différents prestataires médicaux, des nouveaux traitements médicaux, de l'utilisation des services médicaux et des taux de primes pour les retraités éligibles au « Medicare » publiés par l'organisme gouvernemental des États-Unis « Center for Medicare and Medicaid Services (CMS) » car ces primes sont remboursées pour certains retraités. Il applique ses conclusions au regard des barèmes de remboursement des plans Alcatel-Lucent aux États-Unis et de notre propre expérience pour préparer ses recommandations. Lors de la détermination de ces hypothèses, nous comparons notre expérience récente avec les recommandations de l'actuaire.

Hypothèses de participation aux régimes

Les régimes de remboursement de frais médicaux aux États-Unis autorisent les bénéficiaires à sortir de ce régime lors de la période d'inscription annuelle, et pour pratiquement tous les bénéficiaires de s'y réinscrire dans le futur. Une hypothèse est ainsi retenue sur le nombre de retraités qui vont participer dans le futur aux régimes de remboursements de frais médicaux. Notre actuaire développe cette hypothèse en examinant l'augmentation attendue des frais à la charge des retraités américains et l'historique. Nous revoyons cette hypothèse annuellement après que la période d'inscription soit finie et la mettons à jour si nécessaire.

Table de mortalité

Les données disponibles pour développer notre propre table de mortalité étant de moins en moins fiables, du fait de la diminution de la population concernée, il a été décidé d'utiliser, à compter du 31 décembre 2011, la table de mortalité « RP-2000 Combined Health » avec prise en compte des améliorations sur les générations

futures issues des données de la « U.S. Society of Actuaries Scale AA ». Suite à cette mise à jour, l'engagement du régime de retraite États-Unis - Membres de la Direction a diminué de 128 millions de dollars US et celui du régime de retraite États-Unis - Autres a augmenté de 563 millions de dollars US. Ces effets ont été reconnus dans le résultat global 2011.

Investissement des actifs financiers

Au cours du Conseil qui s'est tenu le 27 juillet 2011, dans le cadre de la gestion prudente du Groupe sur le financement de ses plans de retraite, le Conseil d'Administration a approuvé les modifications suivantes sur la répartition des actifs dédiés aux plans de retraite : la part relative des actifs financiers investis en actions a été réduite de 20 % à 10 % du total de ces actifs et la part relative des actifs financiers investis en obligations est passée de 60 % à 70 %, tandis que la part des actifs financiers investis dans des supports dits alternatifs est restée inchangée. Aucun changement n'était à noter concernant la répartition des plans « employés représentés » du Groupe.

Les fonds sont investis dans différents types d'actifs (trésorerie, actions, obligations, immobilier et capital investissement). Lors de la mise à jour trimestrielle de la valeur de marché des fonds, approximativement 84 % des évaluations correspondent à la valeur de marché à la date de clôture et 16 % à des valeurs datant de 1 à 3 mois par rapport à la date de clôture, la valeur de marché des investissements en actifs immobiliers et titres de sociétés non cotées n'étant pas immédiatement disponible. Ceci est une pratique courante.

Plafonnement d'actif

Selon la norme IAS 19, les charges de retraite payées d'avance qui peuvent être reconnues dans l'état de la situation financière sont soumises à la règle du plafonnement d'actif qui est déterminée comme étant la valeur actualisée de tout avantage économique disponible soit sous forme de remboursements du régime, soit sous forme de diminutions des cotisations futures au régime. Comme actuellement, le Groupe a la possibilité et l'intention d'utiliser une partie du surplus des régimes de retraites pour financer le régime de remboursement de frais médicaux des retraités « formerly represented », ce montant transférable est considéré comme un remboursement du régime dans le cadre du calcul du plafonnement d'actif.

L'impact de la valeur actualisée de tout avantage économique disponible pour la détermination du plafonnement des actifs est un sujet complexe. Pour les retraités anciennement syndiqués du « Communication Workers of America » et l'« International Brotherhood of Electrical Workers », nous prévoyons de financer l'obligation du régime de remboursement de frais médicaux et l'obligation du régime d'assurance-vie par des transferts de type section 420 (l'Internal Revenue Code des États-Unis dans sa Section 420 permet le transfert de certains actifs en surplus des fonds de pension à prestations définies vers les comptes établis pour le paiement des remboursements médicaux) et pour le paiement des prestations d'assurance-vie depuis le régime de retraite des « formerly represented ».

Le Pension Protection Act de 2006 (PPA) a été amendé par la loi de 2007 portant diverses dispositions relatives aux troupes en Irak et à Katrina (US Troop readiness, Veteran's Care, Katrina Recovery, and Irak Accountability Appropriations Act), permettant ainsi l'extension de ce type de transfert, de manière à inclure des transferts couvrant une période de plus d'une année sur la base de la valeur des actifs financiers qui sont au-delà de 120 % de la valeur actuelle de l'engagement, avec une « cost maintenance period » étendue jusqu'à la quatrième année suivant la période de virement, et une obligation de maintenir la couverture financière du régime de retraite à un minimum de 120 % à chaque 1er janvier de la période couverte par ce transfert. Ces nouvelles dispositions du PPA prévoyaient aussi des transferts négociés collectivement, annuels ou pluriannuels, dans la mesure où un accord social en vigueur peut se substituer à la « cost maintenance period ». Cependant, en utilisant la méthodologie que nous avons sélectionnée pour évaluer les actifs financiers et les obligations de financement (voir note 26 des comptes consolidés audités 2012), nous avons estimé qu'au 31 décembre 2012, les actifs de retraite qui étaient en excès de 120 % de l'obligation sont de 1,7 milliard de dollars US (1,2 milliard d'euros), et ceux en excès de 125 % étaient de 1,3 milliard de dollars (0,9 milliard d'euros).

Le PPA, modifié par la loi sur le financement du réseau routier (The Moving Ahead for Progress in the 21st Century Act), étend la durée durant laquelle un employeur peut faire un transfert de certains actifs en surplus des fonds de pension à prestations définies vers les comptes établis pour le paiement des remboursements de frais médicaux et permet désormais d'utiliser ces surplus pour financer le paiement des prestations d'assurance vie des retraités. Nous avons modifié les règles du régime de retraite des « formerly represented - inactive » afin de refléter ces extensions. Cette modification, finalisée au cours du 3ème trimestre 2012, nous a permis de continuer d'utiliser les actifs de retraite en surplus comme source de financement du régime de remboursement de frais médicaux pour les retraités qui sont représentés par les syndicats « Communication Workers of America » et « International Brotherhood of Electrical Workers » et participent au régime de retraite des « formerly represented » et sera désormais une nouvelle source de financement pour le régime d'assurance vie de ces retraités. Cette modification permet aussi au Groupe, via une réduction de la limitation d'actifs, de reconnaître dans les Etats Consolidés de la Situation Financière au 31 décembre 2013 davantage d'actifs de retraite pour un montant d'environ 490 millions de dollars US (355 millions d'euros) qui seront disponibles pour financer ce régime d'assurance vie.

g/ Reconnaissance des revenus

Comme indiqué en note 1m, les revenus sont comptabilisés selon IAS 18 à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir lorsque le Groupe a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien.

Pour les revenus et les résultats relatifs aux contrats de construction, le Groupe applique la méthode du pourcentage d'avancement en application des principes généraux de reconnaissance des revenus sous réserve de certaines spécificités, telles que le respect de jalons définis contractuellement ou les coûts encourus rapportés aux coûts totaux estimés du contrat. La détermination du pourcentage d'avancement et des revenus à comptabiliser repose sur de nombreuses estimations fondées sur le suivi des coûts ainsi que sur l'expérience acquise. Des ajustements des estimations initiales peuvent cependant intervenir tout au long de la vie du contrat et peuvent avoir des effets significatifs sur la situation financière.

Bien que les estimations inhérentes aux contrats de construction soient soumises à des incertitudes, il existe certaines situations pour lesquelles la direction n'est pas capable d'estimer de façon fiable le résultat d'un contrat de construction. Ces situations peuvent se produire au début d'un contrat en raison d'un manque d'expérience ou tout au long de la vie du contrat, du fait d'incertitudes significatives relatives à des coûts supplémentaires, des réclamations et des obligations de performance, particulièrement en cas de contrat relatif à des nouvelles technologies.

Les contrats prévoyant l'exécution de multiples activités génératrices de produits peuvent inclure des biens, des logiciels, des prestations d'installation et d'intégration, des garanties allant au-delà de la période de garantie habituelle, des engagements sur le développement d'un produit par exemple. Le revenu pour chaque activité est comptabilisé lorsqu'il est acquis en fonction de la juste valeur relative de chaque activité déterminée par des analyses internes ou externes des données de marché. Si les critères décrits dans la note 1m sont réunis, le revenu est reconnu lorsque les activités sont livrées. Si de tels critères ne sont pas réunis, le revenu de l'arrangement dans son ensemble est comptabilisé comme une seule activité génératrice de produit. L'exercice du jugement est requis pour allouer la valeur du contrat à chaque activité génératrice de produit et pour déterminer si l'arrangement doit être comptabilisé comme une seule activité ou de multiples activités génératrices de produits. Selon la façon dont ce jugement est exercé, le moment et le montant du revenu à comptabiliser pourrait varier de façon significative.

Pour des arrangements comprenant de multiples activités génératrices de logiciels, il faut exercer son jugement pour déterminer si de tels arrangements doivent être comptabilisés selon IAS 18 ou IAS 11. Les livraisons de logiciels qui nécessitent un processus significatif de production, modification ou de personnalisation sont comptabilisées comme un contrat de construction sous IAS 11. Toute autre livraison de logiciel est comptabilisée selon IAS 18, au quel cas le Groupe requiert l'utilisation de la juste valeur déterminée selon la méthode de la « VSOE » (« Vendor Specific Objective Evidence »), afin de séparer des multiples activités génératrices de logiciels. Si la « VSOE » n'est pas disponible, le revenu est différé jusqu'au moment où le dernier élément est livré, ou sur la durée de la prestation des services, si les services représentent le dernier élément à livrer. Ceci nécessite l'exercice de jugement pour choisir la modalité de comptabilisation la plus appropriée dans cet environnement et pour apprécier si la juste valeur déterminée selon la méthode de la « VSOE » existe, afin de séparer les multiples activités génératrices de logiciels.

Pour les ventes de produits faites par l'intermédiaire de distributeurs, les retours estimés conformément aux engagements contractuels et aux statistiques sur les ventes passées sont comptabilisés en déduction des revenus. Là encore, si les retours effectifs s'avéraient sensiblement différents de ceux estimés, il en résulterait un impact qui peut être significatif sur la situation financière.

L'appréciation de la capacité à recouvrer les créances peut être difficile. Elle repose sur la qualité de crédit des clients et sur la capacité du Groupe à céder ces créances sans recours. Si postérieurement à la reconnaissance du revenu une créance dont le recouvrement n'avait pas été initialement considéré comme improbable devient douteuse, une perte de valeur est alors comptabilisée (voir note 2b ci-dessus).

i/ Provisions pour restructuration et impact du test de dépréciation des goodwill

Le 19 juin 2013, le Groupe a annoncé le lancement du plan « Shift ». Grâce à ce plan et au reste du Programme Performance, le Groupe entend réduire ses coûts fixes de 1 milliard d'euros entre 2013 et 2015 (en incluant les économies de coûts fixes restant à effectuer dans le cadre du Programme Performance) via l'utilisation de réseaux de distribution directs, la continuation de la consolidation des dépenses administrative et commerciale et le recentrage de sa capacité de R&D.

Le 8 octobre 2013, Alcatel-Lucent a informé l'ECID des mesures envisagées dans le cadre du plan Shift et a présenté un projet de réduction nette de 10 000 postes dans le monde d'ici la fin 2015. Toutes les zones géographiques dans lesquelles le Groupe est présent contribueront à cet effort, soit 4 100 postes en Europe,

Moyen Orient et Afrique, 3 800 postes en Asie Pacifique et 2 100 sur le continent américain. D'ici la fin 2015 le Groupe aura concentré ses ressources-clés sur deux fois moins de sites.

Le 16 décembre 2013, Alcatel-Lucent a fourni à l'ECID des informations complémentaires relatives aux initiatives de « Transformation » concernant les fonctions de support en informatique, ressources humaines et finance. Dans plusieurs pays européens, le processus de consultation officiel a été lancé en novembre ou décembre 2013.

En utilisant les critères de reconnaissance pour l'établissement d'une provision (voir note 1k), nous avons analysé, au 31 décembre 2013, notre plan « Shift » pays par pays et nous avons établi les provisions, lorsque c'était possible, sur tout ou une partie du montant, selon l'état d'avancement du processus de consultation avec les syndicats ou représentants du personnel.

Nous estimons le coût des restructurations concernant le plan « Shift » à 1,0 milliard d'euros pour toutes les actions à venir entre 2013 et 2015. Il s'agit d'une première estimation, car le montant total évoluera selon l'avancée des discussions avec les syndicats et les représentants du personnel dans certains pays et selon l'avancée d'autres facteurs, comme le taux d'attribution global du personnel. Pour l'exercice clôturant au 31 décembre 2013, nous avons passé 30 millions d'euros en coûts de restructuration pour ces actions. Le reste des coûts de restructuration concernant le programme sera provisionné et passé en charge dans les trimestres à venir.

La date de l'annonce d'un plan peut ne pas être la date décisive pour déterminer si une provision doit être établie, car dans certains pays, les représentants du personnel ou syndicats doivent être consultés au travers d'un processus spécifique avant la mise en place effective du plan. Ces processus peuvent prendre plusieurs mois avant d'être finalisés et pourraient rendre la décision de restructuration au moment de l'annonce réversible.

Dans le cadre du test de dépréciation des goodwill, tel que décrits par les sections 44 et 45 de l'IAS 36 « Dépréciation d'actifs » et en considérant la composition des futurs flux de trésorerie utilisés pour déterminer la valeur d'utilité pour évaluer la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie : « Les estimations de flux de trésorerie futurs ne doivent pas inclure des entrées ou des sorties de trésorerie futures estimées susceptibles d'être générées par (a) une restructuration future dans laquelle l'entité ne s'est pas encore engagée; ou (b) l'amélioration ou l'accroissement de la performance de l'actif. Du fait que les flux de trésorerie futurs sont estimés pour l'actif dans son état actuel, la valeur d'utilité ne reflète: (a) ni les sorties de trésorerie futures, ni les économies de coûts liées (par exemple, les réductions de coûts de personnel), ni les avantages susceptibles d'être générés par une restructuration future à laquelle l'entité ne s'est pas encore engagée ; (b) ni les sorties de trésorerie futures qui amélioreront ou accroîtront la performance de l'actif ni les entrées de trésorerie liées que l'on s'attend à être générées par ces sorties. »

Conformément à ces conditions et considérant que nous ne pensons pas être engagés dans une action de restructuration tant que nous ne sommes pas capables de l'imputer, nous avons exclu les futurs coûts de restructuration (et les économies de coûts correspondantes), s'ils ne sont pas imputés au 31 décembre 2013, de la valeur d'utilité déterminée pour le test de dépréciation annuel des goodwill 2013, et au 30 juin 2013 pour le test de dépréciation complémentaire des goodwill au premier semestre 2013. En revanche, nous avons entièrement pris en compte ces futures sorties et entrées de flux de trésorerie dans l'évaluation de la recouvrabilité de nos actifs d'impôts différés et dans la détermination de la juste valeur moins les coûts des ventes des unités génératrices de trésorerie (i.e. nos Divisions Produits), correspondant à la méthodologie décrite en note 2c. Nous arrivons à une juste valeur moins les coûts des ventes d'une Division Produit en la basant sur la moyenne pondérée de trois méthodes d'actualisation des flux de trésorerie (deux de ces trois méthodes utilisant les valeurs résiduelles estimées qui sont basées respectivement sur des multiples de vente et sur un multiple de résultat opérationnel) pour arriver à une juste valeur qui reflète les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix d'une Division Produit.

1.5 TRÉSORERIE ET CAPITAUX PROPRES

Analyse des variations de trésorerie pour les premiers semestres 2014 et 2013

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 388 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 de 4 096 millions d'euros à 4 484 millions d'euros à fin juin 2013. Cette hausse est principalement due aux flux de trésorerie provenant des activités d'investissement de 450 millions d'euros avec la cession de valeurs mobilières de placement pour 544 millions d'euros et aux flux de trésorerie issus des activités de financement pour 255 millions d'euros principalement liées à l'émission d'obligations convertibles OCEANE pour 1 135 millions d'euros et compensée par le remboursement de dettes financières pour 1 002 millions d'euros. A l'opposé, les flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles ont été négatifs pour 379 millions au 1^{er} semestre 2014 contre 601 millions d'euros pour la période comparable de 2013. Par ailleurs, l'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est expliquée par un impact favorable de change pour 62 millions d'euros, reflétant principalement l'effet du taux de change euro/dollar U.S. sur notre trésorerie libellée en dollar U.S.

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles. La capacité d'autofinancement était de 79 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 contre une capacité d'autofinancement négative de 149 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013. Cette augmentation est principalement due à un résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées, pertes de valeur sur actifs et amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi significativement plus élevé au 1^{er} semestre 2014 à 142 millions contre une perte de 179 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013.

La variation du besoin en fonds de roulement au 1^{er} semestre 2014 a eu un impact négatif de 285 millions d'euros sur la trésorerie liée aux activités opérationnelles avant intérêts et impôts et de 244 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013.

La variation des stocks et des en-cours a eu un effet défavorable de 192 millions d'euros sur la trésorerie liée aux activités opérationnelles au cours du 1^{er} semestre 2014 comparé à 145 millions d'euros au cours du 1^{er} semestre 2013. La hausse des stocks et en-cours est principalement entraînée par notre développement en Chine.

La variation des comptes clients et autres débiteurs a généré une trésorerie de 101 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 contre 255 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013. La trésorerie générée au cours du 1^{er} semestre 2013 était principalement liée à l'encaissement de créances induites par une saisonnalité particulièrement forte au cours du quatrième trimestre 2012.

La variation des comptes fournisseurs et autres créditeurs a utilisé de la trésorerie à hauteur de 40 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 contre 192 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013, période qui avait été particulièrement affectée aussi par des effets de saisonnalité.

L'effet des variations des avances et acomptes n'a pas été significatif au 1^{er} semestre 2014 comparé à un effet négatif de 105 millions d'euros au cours la période comparable de 2013, qui avait connu des changements de modalités de paiement de certains contrats de maintenance significatifs aux États-Unis.

Les autres actifs et passifs courants ont affecté notre trésorerie de 153 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 comparé à 58 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013. Cette augmentation est principalement attribuable au paiement des bonus annuels plus élevés et réalisés dans le cadre de notre Plan Global de Rémunération Variable.

Les intérêts payés sont en recul à €151 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 contre 197 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013. Cette baisse est principalement due au refinancement et au remboursement de certaines dettes comme détaillés dans les « Flux de trésorerie liés aux activités de financement » ci-dessous.

Il résulte de ce qui précède, des flux de trésorerie utilisés par les activités opérationnelles de 379 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 contre 601 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement. La trésorerie générée par les activités d'investissement s'est élevée à 450 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014, résultant principalement des cessions de valeurs mobilières de placement pour 544 millions d'euros, contre une utilisation de trésorerie de 996 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013 affectée à hauteur de 816 millions d'euros à l'acquisition de valeurs mobilières de placement.

Les investissements corporels et incorporels ont légèrement augmenté de 190 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013 à 232 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 comme prévu.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement. La trésorerie générée par les activités de financement s'est élevée à 255 millions d'euros au 1er semestre 2014 contre 756 millions d'euros au 1er semestre 2013.

Comme détaillé dans la section « Ressource financières » ci-dessous, Alcatel-Lucent a émis des obligations convertibles ou échangeables en actions (OCEANE) en deux tranches pour un montant nominal total de 1 148 millions d'euros et remboursé en totalité les obligations convertibles 7.75% de 931 millions de dollars à maturité 2017 ainsi que le montant résiduel de l'emprunt Senior 6.375% à maturité Avril 2014 pour 274 millions d'euros. Au cours du 1^{er} semestre 2013, la trésorerie générée était relative aux crédits garantis de 1er rang émis en janvier 2013 pour un montant de 1 925 millions d'euros, dont 1 044 millions d'euros avaient été utilisés pour racheter ou rembourser certaines de nos dettes financières (notamment l'exercice du put sur les obligations convertibles d'Alcatel-Lucent USA Inc. 2.875% Séries B pour un montant de 582 millions d'euros, et, les rachats anticipés de l'Océane 5.00% due en janvier 2015 pour un montant de 196 millions d'euros, des emprunts 6.375% dus en avril 2014 pour 186 millions d'euros et l'emprunt obligataire senior 8.50% du en janvier 2016 pour 80 millions d'euros).

Ressources financières

Ressources. Au fil du temps, les ressources financières du Groupe peuvent provenir de différentes origines, dont la trésorerie générée par nos activités opérationnelles, la vente d'actifs, l'émission d'emprunts et de titres sous différentes formes, y compris par augmentation de capital, et des facilités bancaires. La capacité du Groupe à accéder à ces ressources dépend de divers facteurs, dont la capacité des clients à payer les créances dues, la perception de la qualité de notre risque crédit par les bailleurs de fonds et investisseurs, la capacité du Groupe à respecter les engagements au titre des facilités de crédit et des emprunts obligataires et les conditions de marché en général.

Le Groupe ne peut pas compter sur sa capacité à accéder aux marchés de la dette et des actions à tout moment.

On notera également l'absence de trésorerie générée par les activités opérationnelles au cours du 1^{er} semestre 2014 et au cours de l'année 2013. En revanche, le montant de trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que des valeurs mobilières de placement s'élevait à 6 197 million d'euros au 30 juin 2014. Bien qu'environ 937 millions d'euros de notre trésorerie, équivalents de trésorerie et valeurs mobilières de placement soient sujets à des restrictions liées au contrôle des changes dans certains pays, principalement en Chine, qui peuvent limiter l'usage de ces fonds par ses filiales en-dehors de leurs juridictions, le Groupe ne s'attend pas à ce que ces restrictions aient un impact sur sa capacité à faire face à ses obligations de paiement.

OCEANE 2019-2020. Le 10 juin 2014, Alcatel-Lucent a émis des obligations convertibles ou échangeables en actions (Océane) en deux tranches :

- la première due au 30 janvier 2019 pour une valeur nominale de 688 millions d'euros, et
- la seconde due au 30 janvier 2020 pour une valeur nominale de 460 millions d'euros.

Les obligations portent un taux d'intérêt annuel respectivement de 0,00 % et de 0,125 %, payable semestriellement à terme échu le 30 janvier et le 30 juillet, à partir du 30 janvier 2015. Au gré d'Alcatel-Lucent, les obligations peuvent faire l'objet d'un remboursement anticipé sous certaines conditions.

Les produits de cette émission seront utilisés pour rembourser intégralement la facilité de crédit sécurisée en août 2014, le 19 août au plus tôt.

Crédit bancaire syndiqué de 2013. Le 17 décembre 2013, Alcatel Lucent avait conclu un crédit bancaire « revolving » d'un montant de 504 millions d'Euros d'une durée de trois ans avec un syndicat de 12 banques internationales. La disponibilité de ce crédit n'est pas liée aux notations d'Alcatel-Lucent. Elle dépend du respect d'un engagement financier lié à la capacité d'Alcatel Lucent de couvrir la charge des intérêts. Alcatel Lucent USA Inc. et certaines des filiales du Groupe ont donné une garantie senior non sécurisée au titre des engagements de ce crédit bancaire.

Cette ligne de crédit n'était pas tirée au 30 juin 2014.

Notation de la dette du Groupe.

Au 30 juillet 2014, les notations d'Alcatel-Lucent et Alcatel-Lucent USA Inc. étaient les suivantes :

Agence de notation	Note de la société	Dette à long terme	Dette à court terme	Perspective	Dernière mise à jour de la note	Dernière mise à jour de la perspective
Moody's						
Alcatel-Lucent	B3	B3/Caa1 ⁽¹⁾	Not Prime	Stable	4 décembre 2012 / 19 décembre 2013	7 novembre 2013
Alcatel-Lucent USA Inc.	n.a	B1/B3 ⁽²⁾	n.a	Stable	12 décembre 2013	7 novembre 2013
Standard & Poor's						
Alcatel-Lucent	B-	CCC+/ B- ⁽³⁾	B	Positive	21 juin 2013 / 7 novembre 2013	7 novembre 2013
Alcatel-Lucent USA Inc.	B-	CCC+/ B+ ⁽⁴⁾	n.a	Positive	21 juin 2013 / 7 novembre 2013	7 novembre 2013

(1) L'Océane 2018, les obligations 6,375% ainsi que les Océane 2019 & 2020 sont notées Caa1 (comme indiqué plus bas) ; le reste de la dette à long terme est noté B3.

(2) Le crédit garanti de premier rang de 1 724 millions de dollars US est noté B1, tandis que les obligations à 8,875% et à 6,75% et à 4,625% sont notées B3. Le 20 janvier 2012, la notation des obligations d'Alcatel-Lucent USA Inc. à échéance en 2028 et 2029 a été arrêtée.

(3) Les Océane 2019 et 2020 sont notées B- ; le reste de la dette à long terme est noté CCC+.

(4) Les obligations senior non garanties d'Alcatel-Lucent USA Inc. sont notées CCC+. Le crédit garanti de premier rang de 1 724 millions de dollars US est noté B+.

Besoins de trésorerie à court terme. Les besoins de trésorerie à court terme, sont principalement liés au financement de nos opérations, y compris les plans de restructurations, les investissements et le remboursement des dettes financières à court terme.

Plans de restructurations. Le 19 juin 2013, le Groupe a annoncé le lancement du plan « Shift ». Grâce à ce plan, le Groupe entend réduire ses coûts fixes de 1 milliard d'euros en 2015 par rapport à la base de coûts 2012 via l'utilisation de réseaux de distribution directs, la continuation de la consolidation des dépenses administratives et commerciales et le recentrage de sa capacité de R&D. Au 1^{er} semestre 2014, nous avons enregistré 342 millions d'euros de coûts de restructuration pour ces actions.

Investissements. Le Groupe anticipe une légère augmentation de ses dépenses d'investissement en 2014 par rapport au montant de 528 millions d'euros (y compris la capitalisation des frais de développement) dépensé en 2013.

Dette financière à court terme. Au 30 juin 2014, le Groupe avait 1 647 millions d'euros de dette financière à court terme, dont 1 259 millions d'euros de valeur comptable correspondant à la facilité de crédit sécurisée.

Perspectives de flux de trésorerie. Le Groupe estime que la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les valeurs mobilières de placement, y compris les placements à court terme, représentant un montant total de 6 197 millions d'euros au 30 juin 2014, sont suffisants pour faire face aux besoins du Groupe dans les 12 prochains mois et poursuivre le pan d'investissement.

Toutefois, du fait de la détérioration de l'environnement macro-économique et d'un contexte compétitif entraînant une pression sur les prix dans certaines régions, avec des impacts sur la profitabilité, et du fait du montant de trésorerie utilisé par les activités opérationnelles en 2012 et au cours du 1^{er} semestre 2013 (voir « Analyse des variations de trésorerie pour les 1^{er} semestres 2014 et 2013 » ci-dessus), nous avons lancé le 19 juin 2013 le plan « Shift » mentionné ci-dessus et décrit plus en détail dans le paragraphe 4.2 « Principales opérations effectuées en 2013 », dans le paragraphe 6.1 « Vue d'ensemble de l'année 2013 » et dans le paragraphe 6.8 « Stratégie et perspectives d'ici 2015 » du Document de Référence 2013, avec pour objectif de réduire les coûts fixes de 1,0 milliard d'euros d'ici la fin 2015.

Si les conditions du marché venaient à se détériorer significativement, ou si nos clients étaient amenés à réduire significativement leurs prévisions de dépenses, ou bien si les marchés financiers venaient à limiter notre accès aux cautions de soumission et de bonne exécution, notre situation de trésorerie pourrait évoluer défavorablement, et dans ce cas nous devrions réévaluer nos priorités d'investissement en conséquence. Nous nous engagerions également dans des efforts de restructuration supplémentaires et nous chercherions des sources supplémentaires de capitaux, ce qui pourrait s'avérer difficile s'il n'y a pas d'amélioration dans l'environnement de marché et étant donné notre capacité limitée à accéder aux marchés des capitaux et de titres à revenu fixe.

Dettes brutes long terme et dette brute totale. Au 30 juin 2014, le Groupe avait un montant de dette financière à long terme qui s'élevait à 4 718 millions d'euros et donc la dette brute totale du Groupe s'élevait à 6 365 millions d'euros à comparer à 6 162 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Clauses sur les notations affectant la dette. Les emprunts obligataires en cours d'Alcatel-Lucent et d'Alcatel-Lucent USA Inc. ne contiennent pas de clauses qui pourraient déclencher un remboursement accéléré dans le cas d'une baisse de leurs notations respectives.

1.6 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Obligations contractuelles. Le Groupe a un certain nombre d'obligations contractuelles qui vont au-delà du 30 juin 2014. Parmi ces dernières, on notera notamment la dette financière à long terme et les intérêts financiers, les crédits baux, les locations simples, les commandes d'immobilisations et autres obligations fermes d'effectuer des paiements. Le total de nos obligations de paiement au 30 juin 2014 pour ces éléments est présenté ci-dessous, fondées sur les décaissements futurs minimaux à effectuer en fonction de ces engagements fermes. Les montants relatifs à la dette financière, aux locations financières et à la part capitaux propres des emprunts convertibles sont déjà pris en compte dans l'état consolidé résumé intermédiaire non audité de la situation financière au premier semestre 2014 présenté par ailleurs dans ce document.

(En millions d'euros)	Échéance				
	A moins d'un an	1/07/2015-31/12/2016	2017-2018	2019 et suivantes	Total
Obligations fermes d'effectuer des paiements					
Dette financière hors crédit bail	1 637	1 031	1 113	2 563	6 344
Crédit bail ⁽¹⁾	10	11	-	-	21
Composante capitaux propres des obligations convertibles	-	-	214	95	309
Sous-total - comptabilisé dans l'état de la situation financière	1 647	1 042	1 327	2 658	6 674
Frais financiers sur la dette financière ⁽²⁾	236	325	364	282	1 207
Contrats de location simple	152	255	154	155	716
Commandes d'immobilisations	37	-	-	-	37
Obligations fermes d'achat ⁽³⁾	823	561	452	194	2 030
Sous-total - engagements	1 248	1 141	970	631	3 990
Total des obligations contractuelles⁽⁴⁾	2 895	2 183	2 297	3 289	10 664

(1) Dont 6 millions d'euros au titre des contrats de cession-bail relatifs à des actifs d'infrastructures informatiques vendus à la société Hewlett Packard (« HP »).

(2) Les frais financiers sur la dette financière tiennent compte des impacts des remboursements de dettes tel que mentionné en note 12 (offre publique de rachat de l'emprunt obligataire senior 2016 en juin-juillet 2014 et remboursement de la facilité de crédit sécurisée en août 2014).

(3) Dont 716 millions d'euros relatifs aux engagements pris envers HP dans le cadre de l'accord global de commercialisation et de l'externalisation de l'infrastructure informatique et 698 millions d'euros relatifs aux engagements pris envers Accenture dans le cadre des accords d'externalisation mentionné ci-dessous. Les autres obligations fermes d'achat résultent d'obligations d'achat principalement prises dans le cadre d'accords pluriannuels de fourniture d'équipements conclues lors de la cession d'activités ou de sites à des tiers ou d'accords d'externalisation.

(4) Les engagements au titre des retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi sont exclus de ce tableau, étant inclus dans nos états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités au 30 juin 2014 (voir note 15).

Engagements hors bilan. Au 30 juin 2014, les engagements hors bilan s'élevaient à 2 176 millions d'euros, correspondant principalement à 1 289 millions d'euros de garanties sur les contrats à long terme pour la fourniture d'équipements de télécommunication et de services par nos filiales consolidées ou non. En général, le Groupe donne des garanties de bonne exécution aux clients par l'intermédiaire d'institutions financières. Ces garanties de bonne exécution et contre-garanties sont une pratique usuelle dans le secteur et sont fournies de façon habituelle pour les contrats long terme. Si certains événements intervenaient postérieurement à l'inclusion de ces engagements dans nos engagements hors bilan, tels qu'un retard par rapport au délai de livraison convenu ou des réclamations au titre de défaillances avérées au titre de l'exécution de ces contrats, ou le défaut de paiement de certains clients, des provisions seraient constituées dans les comptes consolidés pour tenir compte des risques estimés au sein des comptes « Provisions » ou « Montants dus aux/par les clients pour les travaux des contrats de construction » ou dans le compte de provisions sur stocks. N'est pas pris en compte dans le montant ci-dessous de 2 176 millions d'euros un montant de 149 millions d'euros environ au titre des engagements de financement de la clientèle par le Groupe, dont 52 millions d'euros sont disponibles pour tirage par nos clients. Dans les 149 millions d'euros au titre des engagements de financement de la clientèle sont incluses deux facilités pour un montant total de 53 millions d'euros (73 millions de dollars US) qui sont en défaut depuis le mois d'avril. Ces facilités sont sécurisées de premier rang et des actions sont en cours en vue d'obtenir leur remboursement dans les mois à venir. A ce stade, nous considérons que cela ne va pas avoir d'impact négatif sur les comptes du Groupe.

Concernant les garanties accordées au titre de la bonne exécution des contrats, seules celles émises par le Groupe pour contre-garantir une garantie accordée par une institution financière sont reprises dans le tableau ci-dessous.

Les engagements hors bilan donnés dans le cadre de l'activité normale sont les suivants:

(En millions d'euros)	30 juin 2014	31 décembre 2013
Garanties données sur contrats Groupe et hors Groupe	1 289	1 180
Effets escomptés non échus et assimilés avec recours ⁽¹⁾	-	-
Autres engagements ⁽²⁾	878	671
Sous-total - Engagements conditionnels	2 167	1 851
Sûretés et autres garanties sur la dette ⁽³⁾	9	8
TOTAL ⁽⁴⁾	2 176	1 859

(1) Les montants reportés sur cette ligne concernent les cessions de créances avec recours. Les montants totaux de cessions de créances sans recours sont donnés en note 14a.

(2) À l'exception de la garantie donnée à Louis Dreyfus Armateurs décrite en note 33 des états financiers consolidés 2013.

(3) À l'exception des garanties subordonnées sur les emprunts obligataires convertibles décrites en note 33 des états financiers consolidés 2013.

(4) Les engagements au titre des retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi sont exclus de ce tableau, étant inclus dans le bilan de nos états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités (voir note 15) et note 26 des comptes consolidés audités 2013 pour avoir un résumé des montants estimés de contribution.

1.7 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les principales transactions entre parties liées sont renseignées au chapitre 7.2 et en note 34 annexée aux états financiers consolidés présentés au chapitre 12 du Document de Référence enregistré auprès de l'AMF le 1^{er} avril 2014 sous le numéro D.14-0264.

Aucune transaction significative n'est à signaler entre l'enregistrement de ce Document de Référence et le 30 juin 2014.

1.8 STRATÉGIE ET PERSPECTIVES D'ICI 2015

Le Plan Shift, annoncé le 19 juin 2013, est un plan détaillé sur trois ans visant à repositionner le Groupe comme spécialiste industriel des activités et des services à forte valeur ajoutée essentiels aux réseaux ultraperformants que sont les Réseaux IP (Internet Protocol), au Cloud et l'accès très haut-débit.

La mise en place réussie du Plan Shift va permettre de renouveler la confiance de nos clients dans notre stabilité à long terme, de renforcer l'engagement de nos employés envers le Groupe et nous donner la possibilité de négocier de meilleures conditions lorsque nous accédons aux marchés de capitaux.

Le Groupe s'est repositionné d'un généraliste des télécommunications à un spécialiste des Réseaux IP, du cloud et de l'accès très haut-débit, et a connu un succès commercial et un gain de parts de marché dans des technologies clés. Cette transformation a été enrichie par :

- Ses innovations sur des domaines importants de ses activités, dont le Cœur de réseaux, le SDN dans le routage IP, la 400G dans le transport IP, la virtualisation dans les plateformes IP, l'agrégation et les services de multidiffusion multimédia (eMBMS) dans le mobile, et le G.fast dans les réseaux fixes.
- Des partenariats technologiques, dont Qualcomm dans les petites cellules, et Intel dans la virtualisation de fonctions réseaux.

Les principaux éléments du Plan Shift, et leur avancement au 30 juin 2014, comprennent :

- L'investissement dans l'activité Cœur de réseaux (incluant le routage IP, le transport IP, les plateformes IP et les services associés). Le Groupe s'attend à ce que ces activités soient moteurs de sa croissance dans le futur. Le Groupe a pour objectif de générer des revenus provenant de son activité Cœur de réseaux de plus de 7 milliards d'euros en 2015, et d'améliorer la contribution de l'activité Cœur de réseaux à sa marge d'exploitation (telle que définie dans le chapitre 6.8 « Stratégie et perspectives d'ici 2015 » du Document de Référence 2013) à plus de 12,5 % en 2015. Au premier semestre 2014, la marge d'exploitation du segment Cœur de réseaux a été de 8,0 %, en hausse de 370 points de base par rapport au premier semestre 2013. Le Groupe cherche aussi à augmenter ses investissements en recherche et développement dans ses activités Cœur de réseaux de 8 % d'ici la fin 2015 par rapport à 2012, et à cibler une réduction de ses frais commerciaux généraux et administratifs (SG&A) afin de parvenir à un ratio SG&A sur revenus d'environ 13%. Au cours du premier semestre 2014, le ratio SG&A sur revenus a été de 14,1% comparé à 16% au premier semestre 2013 ;
- L'augmentation de la contribution des segments Accès et Autre au flux de trésorerie d'exploitation par segment (tel que défini dans le chapitre 6.8 « Stratégie et perspectives d'ici 2015 » du Document de Référence 2013). L'objectif de générer une contribution de plus de 250 millions d'euros de flux de trésorerie opérationnel des segments Accès et Autres en 2015 sera ajusté à 200 millions d'euros (en excluant 50 millions d'euros attribuables aux activités Entreprise et LGS) suite de la cession de LGS Innovation Inc. (réalisée le 31 mars 2014) et de la transaction (en cours) pour l'acquisition de 85 % d'Alcatel-Lucent Entreprise par China Huaxin. Au premier semestre 2014, le flux de trésorerie opérationnel du segment Accès a été de 70 millions d'euros ce qui représente une augmentation de 316 millions d'euros par rapport au premier semestre 2013, provenant principalement de l'amélioration de la rentabilité ainsi que de l'amélioration du besoin en fond de roulement opérationnel. Le Groupe gère les activités par la stabilisation de son activité mobile, en s'appuyant sur sa position de leader dans l'accès fixe et en reconstruisant des revenus générés par les licences de brevets. Le Groupe réduit ses investissements en recherche et développement sur les anciennes technologies, et rationalise ses dépenses commerciales, générales et administratives (SG&A) afin de diminuer les frais d'exploitation de l'activité Accès de 25% en 2015 par rapport à 2012 ;
- La diversification des marchés : la mise en place réussie du Plan Shift permettra au Groupe d'améliorer son approche des marchés, son activité utilisant mieux ses effets de levier. De plus, cela permettra au Groupe de redéfinir sa stratégie de vente et de marketing pour profiter de ses nouveaux produits et services, et permettre d'identifier de nouveaux segments de marché tels que la cybersécurité et les centres de données. Des exemples de clients sur de tels nouveaux marchés sont le centre médical de l'Université de Pittsburgh aux Etats-Unis, une grande institution financière pour nos solutions SDN et des câblo-opérateurs aux Etats-Unis avec notre routeur core ;
- Le redimensionnement de la structure de coûts : la mise en place réussie du Plan Shift devrait permettre au Groupe d'atteindre un milliard d'économies sur les coûts fixes d'ici 2015 par rapport à la base de coûts de 2012, en réduisant significativement ses frais commerciaux généraux et administratifs (SG&A), en optimisant ses investissements en recherche et développement, en recentrant et favorisant l'innovation, en mettant en œuvre plus d'efficacité dans la chaîne d'approvisionnement de fabrication et de livraison, et en réduisant la

complexité des produits, tout en améliorant la qualité. Au 30 juin 2014, 572 millions d'économies sur les coûts fixes ont été enregistrées par rapport à la base de 2012, dont 335 millions d'euros en 2013 (excluant 28 millions d'euros attribuables à Entreprise), et 237 millions d'euros au premier semestre 2014. Le Groupe estime qu'il réalisera l'objectif du Plan Shift de 1 milliard d'économies sur les coûts fixes en 2014 et 2015, étant précisé que, de ce montant, 50 millions d'euros sont attribuable à la vente des activités Entreprise et LGS ;

- la génération de trésorerie provenant de cessions : le Groupe a pour objectif de générer au moins 1 milliard de trésorerie durant la période 2013-2015 au travers de cessions d'actifs. A la date de ce rapport, le Groupe a annoncé les cessions d'actifs réalisées ou en cours suivantes :
 - la cession de LGS Innovation Inc. (terminée le 31 mars 2014) ;
 - l'acquisition de 85% d'Alcatel-Lucent Entreprise par China Huaxin, une société d'investissement en technologie. La clôture de cette transaction est assujettie à certaines autres conditions, y compris l'approbation de certaines autorités réglementaires, et devrait se réaliser au 3^{ème} trimestre 2014 ; et
 - Le 31 juillet 2014, nous avons aussi annoncé notre intention d'étudier l'ouverture du capital de notre filiale Alcatel-Lucent Submarine Networks (ASN) au travers d'une introduction en bourse, afin de financer le renforcement de sa position de leader dans les systèmes de télécommunications sous-marins et sa diversification vers les marchés du secteur pétrole et gaz, d'accroître sa visibilité, et d'optimiser l'allocation du capital. Alcatel-Lucent détiendra la majorité du capital d'ASN. Sous réserve des conditions de marché, si cela est confirmé, cette ouverture de capital est prévue pour le premier semestre 2015.
- Le plan autofinancé et viabilité financière : L'objectif premier du Plan Shift de renforcer le bilan du Groupe entre 2013 et 2015 grâce à 2 milliards d'euros de transactions sur la dette a été accompli, en ayant profité de conditions favorables sur les marchés financiers, ce qui a entraîné un allongement de la maturité moyenne de notre dette. L'autre objectif de réduire la dette du Groupe de 2 milliards a été réalisé à hauteur d'environ 1 milliard d'euros grâce à une augmentation de capital de 957 millions d'euros en décembre 2013 et à la conversion d'OCEANE 2015 en décembre 2013 pour un montant de 48 millions d'euros.

1.9 FACTEURS DE RISQUE

Cette section met à jour et complète les facteurs de risque auxquels la société est exposée et qui sont décrits dans le chapitre « Facteurs de risque » du Document de référence 2013, qui devrait être lu concomitamment.

Au premier semestre 2014, nous avons réalisé 57 % de nos revenus avec nos dix clients les plus importants (dont Verizon, AT&T et Sprint chacun représentant chacun respectivement 15 %, 14% et 10 % de nos revenus) et l'essentiel de ces revenus provient de fournisseurs de services de télécommunications. La perte de l'un ou de plusieurs de ces clients-clés ou la réduction de dépenses opérée par ces fournisseurs de services risquerait de réduire significativement nos revenus, notre rentabilité et notre trésorerie.

Nous avons, au premier semestre 2014, réalisé 57 % de nos revenus avec nos dix clients les plus importants (dont Verizon, AT&T et Sprint, représentant respectivement 15 %, 14 % et 10 % de nos revenus). Au fur et à mesure que la taille des fournisseurs de services augmente, il se peut à l'avenir qu'une partie encore plus importante de nos revenus provienne d'un nombre encore plus restreint de grands fournisseurs de service. De plus, nos clients actuels ne sont généralement pas tenus de nous acheter un montant fixé de produits ou de services sur une période donnée et peuvent être en droit de réduire, de retarder ou même d'annuler leurs précédentes commandes. Nous rencontrons donc des difficultés à projeter avec exactitude les revenus futurs réalisables avec les clients existants. Bien qu'historiquement, nos clients n'aient pas procédé à des changements soudains de fournisseurs, ils pourraient toutefois faire varier leurs achats d'une période à une autre, et peut-être de manière significative. Ce facteur, s'ajoutant à notre dépendance vis-à-vis d'un petit nombre de clients importants, pourrait entraîner des répercussions négatives sur nos revenus, notre rentabilité et notre trésorerie. En outre, la concentration de nos activités dans l'industrie des fournisseurs de services de télécommunications nous rend extrêmement vulnérables au ralentissement ou aux délais des investissements dans ce secteur.

2. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES NON AUDITES AU 30 JUIN 2014

COMPTES DE RESULTATS CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES NON AUDITES	29
ETATS CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES NON AUDITES DU RESULTAT GLOBAL	30
ETATS CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES NON AUDITES DE LA SITUATION FINANCIERE	31
TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES NON AUDITES	32
ETATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES NON AUDITES	33
NOTES ANNEXES AU COMPTES CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES NON AUDITES	34
NOTE 1. Principes comptables	34
NOTE 2. Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations	35
NOTE 3. Évolution du périmètre de consolidation	35
NOTE 4. Changements de méthodes comptables et de présentation	35
NOTE 5. Information par secteur opérationnel et par zone géographique	35
NOTE 6. Produits et charges financiers	38
NOTE 7. Impôts	39
NOTE 8. Résultats par action	39
NOTE 9. Activités abandonnées, actifs détenus en vue de la vente et passifs liés aux groupes d'actifs destinés à être cédés	40
NOTE 10. Besoin en fonds de roulement opérationnel	42
NOTE 11. Provisions	43
NOTE 12. Dette financière	44
NOTE 13. Hiérarchie de juste valeur	47
NOTE 14. Actifs financiers transférés	48
NOTE 15. Pensions, indemnités de départ à la retraite et autres régimes postérieurs à l'emploi	49
NOTE 16. Notes concernant les tableaux des flux de trésorerie consolidés	51
NOTE 17. Engagements au titre d'obligations contractuelles et engagements hors bilan	52
NOTE 18. Litiges	53
NOTE 19. Événements postérieurs à la date de clôture	54
NOTE 20. Information trimestrielle	55

COMPTES DE RESULTATS CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES NON AUDITES

<i>(En millions d'euros sauf résultat par action)</i>	Notes	Q2 2014	Q2 2013 ⁽¹⁾	1 ^{er} sem. 2014	1 ^{er} sem. 2013 ⁽¹⁾	2013 ⁽¹⁾
Revenus	(5)	3 279	3 440	6 242	6 503	13 756
Coût des ventes		(2 211)	(2 368)	(4 218)	(4 566)	(9 447)
Marge brute		1 068	1 072	2 024	1 937	4 309
Charges administratives et commerciales		(403)	(468)	(792)	(957)	(1 859)
Frais de R&D		(543)	(581)	(1 090)	(1 159)	(2 265)
Résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées, perte de valeur sur actifs et amendements de régime d'avantages postérieurs à l'emploi	(5)	122	23	142	(179)	185
Coûts de restructuration	(11)	(275)	(188)	(342)	(308)	(518)
Litiges		-	(1)	4	(3)	(2)
Résultat de cession de sociétés consolidées	(3)	(3)	-	(19)	2	2
Perte de valeur sur actifs		-	(552)	-	(552)	(548)
Amendements de régime d'avantages postérieurs à l'emploi		-	40	-	95	135
Résultat de l'activité opérationnelle		(156)	(678)	(215)	(945)	(746)
Coût de financement	(6)	(76)	(109)	(154)	(207)	(392)
Autres produits et charges financiers	(6)	(114)	(72)	(118)	(125)	(318)
Quote-part dans le résultat net des entreprises associées		5	1	7	3	7
Résultat net avant impôt et activités abandonnées		(341)	(858)	(480)	(1 274)	(1 449)
Impôt	(7)	37	(26)	92	26	173
Résultat net des activités poursuivies		(304)	(884)	(388)	(1 248)	(1 276)
Résultat net des activités abandonnées	(9)	3	(3)	19	(8)	(18)
Résultat net		(301)	(887)	(369)	(1 256)	(1 294)
dont :						
– part du Groupe	(8)	(298)	(885)	(371)	(1 238)	(1 304)
– part des participations ne donnant pas le contrôle		(3)	(2)	2	(18)	10
Résultat net part du Groupe par action (en euros)⁽²⁾	(8)					
Résultat par action de base						
– résultat part du Groupe des activités poursuivies (hors activités abandonnées)		(0,11)	(0,37)	(0,14)	(0,52)	(0,53)
– résultat des activités abandonnées		0,00	(0,00)	0,01	(0,00)	(0,01)
– résultat part du Groupe		(0,11)	(0,37)	(0,13)	(0,52)	(0,54)
Résultat par action dilué ⁽³⁾⁽⁴⁾						
– résultat part du Groupe des activités poursuivies (hors activités abandonnées)		(0,11)	(0,37)	(0,14)	(0,52)	(0,53)
– résultat des activités abandonnées		0,00	(0,00)	0,01	(0,00)	(0,01)
– résultat part du Groupe		(0,11)	(0,37)	(0,13)	(0,52)	(0,54)

(1) Les montants en Q2 2013, au 1^{er} semestre 2013 et en 2013 sont représentés pour refléter les impacts des activités abandonnées (voir note 9).

(2) Suite à l'augmentation de capital faite par Alcatel-Lucent en 2013, par une offre avec droit préférentiel de souscription aux actionnaires existants, le calcul pour Q2 2013 et pour le 1^{er} semestre 2013 du résultat par action de base et du résultat par action dilué a été ajusté rétroactivement. Le nombre d'actions ordinaires en circulation a été ajusté pour refléter le changement proportionnel du nombre d'actions.

(3) Comme notre résultat net est négatif, les stock-options et actions de performance ont un effet anti-dilutif ; ainsi, les actions potentielles liées à ces instruments ne sont pas pris en compte pour déterminer le nombre moyen pondéré d'actions et le calcul du résultat par action dilué.

(4) Les obligations convertibles en actions ont un effet anti-dilutif ; ainsi, les actions potentielles liées à ces instruments ne sont pas pris en compte pour déterminer le nombre moyen pondéré d'actions et le calcul du résultat par action dilué.

ETATS CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES NON AUDITES DU RESULTAT GLOBAL

<i>(En millions d'euros)</i>	Note s	Q1 2014	Q1 2013	1 ^{er} sem. 2014	1 ^{er} sem. 2013	2013
Résultat net de la période		(301)	(887)	(369)	(1 256)	(1 294)
Eléments devant être recyclés en compte de résultat		70	(110)	44	3	(221)
Actifs financiers disponibles à la vente		1	1	3	1	11
Différences de conversion		68	(110)	39	3	(232)
Couverture des flux de trésorerie		1	(1)	2	(1)	-
Impôts sur les éléments directement reconnus en capitaux propres		-		-		-
Eléments ne devant pas être recyclés en compte de résultat		(63)	254	(94)	768	1 411
Écarts actuariels et ajustements de plafonnement des actifs et IFRIC 14	(15)	4	236	33	739	1 667
Impôts sur les éléments directement reconnus en capitaux propres		(67)	18	(127)	29	(256)
Total autre résultat global reconnu en capitaux propres pour la période		7	144	(50)	771	1 190
Total du résultat global pour la période		(294)	(743)	(419)	(485)	(104)
Attribuable :						
– aux propriétaires de la société mère		(300)	(733)	(413)	(482)	(99)
– aux participations ne donnant pas le contrôle		6	(10)	(6)	(3)	(5)

ETATS CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES NON AUDITES DE LA SITUATION FINANCIERE

<i>(En millions d'euros)</i>			31 décembre
ACTIFS	Notes	30 juin 2014	2013
Actifs non courants :			
Goodwill		2 936	3 156
Immobilisations incorporelles, nettes		909	1 001
Goodwill et immobilisations incorporelles, nettes		3 845	4 157
Immobilisations corporelles, nettes		1 045	1 075
Participations dans les entreprises associées et conjointes		42	35
Autres actifs financiers non courants, nets		318	322
Impôts différés actifs		1 121	1 000
Charges de retraite payées d'avance	(15)	3 504	3 150
Autres actifs non courants		411	413
Actifs non courants		10 286	10 152
Actifs courants :			
Stocks et en cours, nets	(10)	2 023	1 935
Clients et autres débiteurs, nets	(10)	2 304	2 482
Avances et acomptes versés, nets	(10)	47	46
Autres actifs courants		798	751
Impôts courants - court terme		56	33
Valeurs mobilières de placement, nettes	(12)	1 714	2 259
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(12)	4 483	4 096
Actifs courants hors actifs détenues à la vente		11 425	11 602
Actifs détenus en vue de la vente et actifs inclus dans les groupes destinés à être cédés	(9)	481	142
Actifs courants		11 906	11 744
Total actifs		22 192	21 896

<i>(En millions d'euros)</i>			30 juin	31 décembre
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	2014	2013	
Capital émis et réserves attribuables aux propriétaires de la société mère :				
Capital (Nominal 0,05 euro : 2 817 843 884 actions ordinaires émises au 30/06/2014 et 2 808 554 197 actions ordinaires émises au 31/12/2013)		141	140	
Primes		20 864	20 855	
Actions détenues par des sociétés consolidées		(1 425)	(1 428)	
Réserves et autres		(15 855)	(14 588)	
Autres éléments enregistrés directement en capitaux propres		50	45	
Différence de conversion		(740)	(787)	
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère		(371)	(1 304)	
Capital émis et réserves attribuables aux propriétaires de la société mère		2 664	2 933	
Participations ne donnant pas le contrôle		713	730	
Capitaux propres		3 377	3 663	
Passifs non courants :				
Pensions et indemnités de départ à la retraite	(15)	4 145	3 854	
Emprunts et facilités de crédit - part à long terme	(12)	4 537	4 711	
Autres dettes long terme	(12)	181	211	
Impôts différés passifs		1 163	990	
Autres passifs non courants		173	188	
Passifs non courants		10 199	9 954	
Passifs courants :				
Provisions	(11)	1 412	1 416	
Part à court terme de la dette	(12)	1 647	1 240	
Avances et acomptes reçus	(10)	668	681	
Fournisseurs et autres créiteurs	(10)	3 395	3 518	
Impôts courants - court terme		68	93	
Autres passifs courants		1 158	1 237	
Passifs courants hors passifs liés aux groupes d'actifs détenus en vue de la vente		8 348	8 185	
Passifs liés aux groupes d'actifs destinés à être cédés	(9)	268	94	
Passifs courants		8 616	8 279	
Total capitaux propres et passifs		22 192	21 896	

TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES NON AUDITES

<i>(En millions d'euros)</i>	Notes	Q2 2014	Q2 2013 ⁽¹⁾	1 ^{er} sem. 2014	1 ^{er} sem. 2013 ⁽¹⁾	2013 ⁽¹⁾
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles :						
Résultat net - attribuable aux propriétaires de la société mère		(298)	(885)	(371)	(1 238)	(1 304)
Participations ne donnant pas le contrôle		(3)	(2)	2	(18)	10
Ajustements	(16)	346	917	448	1 107	1 472
Capacité d'autofinancement		45	30	79	(149)	178
Variation nette des actifs et passifs courants (hors financement) :						
Stocks et en-cours	(10)	(24)	(113)	(192)	(145)	(216)
Clients et autres débiteurs	(10)	(99)	(101)	101	255	138
Avances versées	(10)	(1)	1	(2)	1	5
Fournisseurs et autres créditeurs	(10)	100	81	(40)	(192)	25
Avances et acomptes reçus	(10)	(16)	46	1	(105)	(19)
Autres actifs et passifs courants		(42)	(21)	(153)	(58)	41
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant intérêts et impôts		(37)	(77)	(206)	(393)	152
Intérêts reçus		18	18	34	37	66
Intérêts payés		(46)	(77)	(151)	(197)	(362)
Impôts (payés)/reçus		(22)	(21)	(56)	(48)	(77)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		(87)	(157)	(379)	(601)	(221)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :						
Valeur de cession des immobilisations corporelles et incorporelles		31	3	71	4	36
Investissements corporels et incorporels		(126)	(90)	(232)	(190)	(463)
Diminution (augmentation) des prêts accordés et autres actifs financiers non courants		18	4	22	5	19
Impact de la prise de contrôle de sociétés consolidées		-	-	-	-	-
Cession des titres consolidés avec perte du contrôle		-	-	47	-	-
Cession des titres non consolidés ou mis en équivalence		(1)	1	(2)	1	3
Variation des valeurs mobilières de placement		91	146	544	(816)	(723)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		13	64	450	(996)	(1 128)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement :						
Émission/(remboursement) d'emprunts à court terme		131	(558)	142	(643)	(643)
Émission d'emprunts à long terme		1 136	9	1 136	1 926	4 087
Remboursement/rachat d'emprunts à long terme		(303)	(474)	(1 002)	(487)	(2 062)
Cession (coût d'acquisition) des titres consolidés sans gain ou perte de contrôle		-	-	-	-	-
Effet net des variations des taux de conversion sur les emprunts intra-groupe et autres		6	92	(20)	(30)	9
Augmentation de capital		4	-	10	-	965
Dividendes payés		(11)	(3)	(11)	(10)	(6)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		963	(934)	255	756	2 350
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles des activités abandonnées	(9)	39	15	56	46	74
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement des activités abandonnées	(9)	(16)	(15)	(31)	(32)	(64)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement des activités abandonnées	(9)	(23)	3	(25)	(10)	(24)
Effet net des variations des taux de conversion		71	(147)	62	14	(292)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie		960	(1 171)	388	(823)	695
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période/d'exercice		3 524	3 749	4 096	3 401	3 401
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période ⁽²⁾		4 483	2 578	4 483	2 578	4 096
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période classés en actifs détenus en vue de la vente		1	-	1	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie y compris trésorerie et équivalents de trésorerie classés en actifs détenus en vue de la vente en fin de période		4 484	2 578	4 484	2 578	4 096

(1) Les montants en Q2 2013, au 1^{er} semestre 2013 et en 2013 sont représentés pour refléter les impacts des activités abandonnées (voir note 9).

(2) Au 30 juin 2014, ce montant comprend 714 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie situés dans des pays faisant l'objet d'un contrôle des changes (772 millions d'euros au 30 juin 2013). Ces contraintes peuvent représenter une limitation à l'utilisation de cette trésorerie et équivalents de trésorerie par les autres filiales du Groupe et la société mère.

ETATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES NON AUDITES

(En millions d'euros et nombre d'actions)	Nombre d'actions ⁽¹⁾	Capital	Primes	Réserves et autres	Autres éléments enregistrés directement en capitaux propres	Actions d'auto-contrôle	Différence de conversion	Résultat net	Total part du Groupe	Minoritaires	Total
31 décembre 2012 après répartition	2 268 383 604	4 653	15 352	(15 963)	34	(1 567)	(571)	-	1 938	745	2 683
Variation des capitaux propres au cours du premier semestre 2013	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat global au cours du premier semestre 2013 ⁽²⁾	-	-	-	768	-	-	(12)	(1 238)	(482)	(3)	(485)
Diminution de capital	-	(4 543)	4 543	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentations de capital	2 867 407	6	(6)	-	-	-	-	-	-	-	-
Rémunérations payées en actions	-	-	-	11	-	-	-	-	11	-	11
Variation nette des actions détenues par des sociétés consolidées	12 920	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(10)	(10)
Autres variations	-	-	-	(4)	-	-	-	-	(4)	-	(4)
Solde au 30 juin 2013	2 271 263 931	116	19 889	(15 188)	34	(1 567)	(583)	(1 238)	1 463	732	2 195
31 décembre 2013 après répartition ⁽³⁾	2 756 659 786	140	20 855	(15 892)	45	(1 428)	(787)	-	2 933	730	3 663
Variation des capitaux propres au cours du premier semestre 2014	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat global au cours du premier semestre 2014 ⁽²⁾	-	-	-	(94)	5	-	47	(371)	(413)	(6)	(419)
Augmentations de capital	9 289 687	1	9	-	-	-	-	-	10	-	10
Rémunérations payées en actions	-	-	-	10	-	-	-	-	10	-	10
Variation nette des actions détenues par des sociétés consolidées	221 786	-	-	(3)	-	3	-	-	-	-	-
Composante capitaux propres OCEANE 2019 et 2020 émises en 2014, net d'impôt	-	-	-	121	-	-	-	-	121	-	121
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(11)	(11)
Autres variations	-	-	-	3	-	-	-	-	3	-	3
Solde au 30 juin 2014	2 766 171 259	141	20 864	(15 855)	50	(1 425)	(740)	(371)	2 664	713	3 377

(1) Voir note 8.

(2) Voir l'état consolidé du résultat global de la période.

(3) L'affectation a été approuvée par le Conseil d'administration lors de l'assemblée générale qui a eu lieu le 28 mai 2014.

NOTES ANNEXES AU COMPTES CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES NON AUDITES

Alcatel-Lucent est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du code de commerce. Alcatel-Lucent et ses filiales (le « Groupe ») développent et intègrent des technologies, des applications et des services pour fournir des solutions de communication globales et innovantes. Au cours du trimestre, Alcatel-Lucent a déménagé son siège du 3, avenue Octave Gréard, 75007 Paris (France) au 148/152 Route de la Reine, 92100 Boulogne-Billancourt. Alcatel-Lucent est cotée principalement à Paris et New York. Les comptes consolidés résumés intermédiaires non audités reflètent la situation comptable du Groupe), ainsi que ses intérêts dans les entreprises associées et les coentreprises. Ils sont présentés en euros arrondis au million le plus proche. Le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités au 30 juin 2014, le 30 juillet 2014.

NOTE 1. Principes comptables

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne et conformément au règlement CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe sont établis suivant les normes comptables internationales : International Financial Reporting Standards (« IFRS »), telles qu'adoptées par l'Union européenne (« UE ») à la date d'arrêté des comptes consolidés résumés intermédiaires non audités par le Conseil d'administration. Ces comptes consolidés résumés intermédiaires non audités sont conformes à la norme IAS 34 « Information Financière Intermédiaire ».

Les IFRS sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante :

www.ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_en.htm.

Au 30 juin 2014, toutes les IFRS que l'IASB a publiées et qui sont obligatoires sont les mêmes que celles adoptées par l'Union Européenne (UE) et obligatoires dans l'UE, sauf :

- la norme IAS 39 « Instruments Financiers : Comptabilisation et évaluation (révisée en décembre 2003) », que l'UE n'a que partiellement adoptée. La partie que l'UE n'a pas adoptée est sans effet sur les comptes d'Alcatel-Lucent.

Par conséquent, les comptes consolidés résumés intermédiaires non audités du Groupe sont établis en conformité avec les normes et interprétations IFRS, telles que publiées par l'IASB.

Avant le 1er janvier 2014, l'IASB a publié les amendements suivants aux IFRS qui sont applicable à compter du 1er janvier 2014 et que l'UE a approuvé en 2013 ; ils n'ont pas d'impact sur ces états financiers :

- Amendements aux IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27 "Etats financiers individuels" (émis en octobre 2012); et
- Amendements à l'IAS 39 "Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture" (émis en juin 2013).

Au cours du premier trimestre 2014, l'IASB a publié l'IFRS suivante qui ne sera applicable qu'à partir du 1er janvier 2016, que l'UE n'a pas encore approuvée, et qui une fois entrée en vigueur n'aura pas d'impact sur les états financiers du Groupe :

- IFRS 14 « Comptes de report réglementaires » (émis en janvier 2014).

Au cours du deuxième trimestre 2014, l'IASB a publié l'IFRS suivante qui ne sera applicable qu'à partir du 1er janvier 2017, que l'UE n'a pas encore approuvée, et qui une fois entrée en vigueur pourra avoir une incidence sur le montant et le calendrier des revenus reportés et des coûts du groupe; la mesure de l'impact n'est pas encore connue ou raisonnablement estimable à ce stade :

- IFRS 15 « Produits provenant des contrats avec les clients » (émis en mai 2014).

Au cours du deuxième trimestre 2014, l'IASB a également publié deux amendements d'IFRS existantes qui ne seront applicables qu'à partir du 1er janvier 2016, que l'UE n'a pas encore approuvée, et qui une fois entrée en vigueur n'aura pas d'impact sur les états financiers du Groupe :

- Amendements à IAS 16 et IAS 38 « Clarification sur les modes d'amortissement acceptable » (émis en mai 2014) ; et
- Amendements à IFRS 11 « Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune » (émis en mai 2014).

Les principes comptables et les principes d'évaluation adoptés pour les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités au 30 juin 2014 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, à l'exception de l'adoption au premier trimestre 2014 de l'interprétation de l'IFRIC 21 dont l'application est non significative sur les comptes consolidés résumés intermédiaires non audités du Groupe. L'UE a approuvé cette interprétation en juin 2014.

NOTE 2. Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations

L'établissement des comptes consolidés résumés intermédiaires non audités, préparés conformément aux normes comptables internationales « IFRS », implique que le Groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses, jugées réalistes et raisonnables. Dans le contexte économique mondial actuel, le degré de volatilité et le manque de visibilité induit sont historiquement élevés au 30 juin 2014, certains faits et circonstances pourraient donc conduire à des changements de ces estimations ou hypothèses, ce qui affecterait la situation financière, le compte de résultat et les flux de trésorerie du Groupe. Les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et jugements, qui sont les mêmes que celles décrites au 31 décembre 2013, sont les suivantes :

- dépréciation des stocks et en cours ;
- dépréciation des créances clients ;
- frais de développement capitalisés, immobilisations incorporelles et goodwill ;
- dépréciation des immobilisations corporelles ;
- provisions pour garantie et autres provisions sur affaires ;
- impôts différés ;
- provisions pour retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi ; et
- provisions pour restructuration et impact du test de dépréciation des goodwill.

Aucun changement significatif n'est intervenu dans ces domaines au cours du premier semestre 2014.

NOTE 3. Évolution du périmètre de consolidation

Il n'y a pas eu de changement significatif du périmètre au cours du premier semestre 2014.

Le 31 mars 2014, Alcatel-Lucent a finalisé la cession de LGS Innovations LLC à une société américaine détenue par un groupe d'investisseurs dirigé par Madison Dearborn Partners qui comprend CoVent pour 104 million de dollars US (76 millions d'euros) en numéraire. Le prix de 104 million de dollars US pourra être augmenté par une composante variable pouvant aller jusqu'à 100 millions de dollars US, en fonction des résultats opérationnels de LGS sur l'exercice fiscal 2014. Une perte initiale de 16 millions d'euros a été reconnue sur la ligne « Résultat de cession de sociétés consolidées ».

NOTE 4. Changements de méthodes comptables et de présentation

a/ Changement de méthode comptable

Au cours du premier semestre 2014, Alcatel-Lucent a adopté l'interprétation de l'IFRIC 21 « Taxes prélevées par une autorité publique » (qui est une interprétation de l'IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels ») dont l'application est non significative sur les comptes consolidés résumés intermédiaires non audités du Groupe.

b/ Changement de présentation

Aucun changement de présentation n'est intervenu au cours du premier semestre 2014.

NOTE 5. Information par secteur opérationnel et par zone géographique

Conformément à IFRS 8 "Secteurs opérationnels", l'information par secteur opérationnel est dérivée de l'organisation interne des activités d'Alcatel-Lucent.

Suite à l'annonce du Plan « Shift » le 19 juin 2013, une nouvelle organisation a été mise en place à partir du 1er juillet 2013. Elle est composée de trois segments reportables : Cœur de Réseaux, Accès et Autres. Ces segments reportables sont composés de la façon suivante :

- le segment « Cœur de Réseaux » est composé des divisions produits suivantes : IP (IP Routing et IP Transport), Optique terrestre, Transmission sans fil, Sous-marin et Construction de réseaux IP, Plateformes, Plateformes Services aux Professionnels et Industries Stratégiques.
- Le segment « Accès » est composé des divisions produits suivantes : Mobile, RFS (Radio Frequency Systems) et Construction de réseaux accès mobile, Accès Fixe, Maintenance fournisseurs, Construction de réseaux accès fixe, Licences et Services gérés.
- Le segment "Autres" comprenant principalement les divisions produits Entreprise et Gouvernement.

Les résultats d'exploitation pour le deuxième trimestre 2014, le premier semestre 2014 et pour la période comparable de 2013 sont présentés selon cette nouvelle organisation.

Les données par secteur opérationnel suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées et décrites dans les états financiers consolidés audités de 2013.

Toutes les relations commerciales inter-secteurs sont établies sur une base de marché, à des termes et conditions identiques à ceux prévalant pour des fournitures de biens et services à des tiers externes au Groupe.

a/ Information par secteur opérationnel

(En millions d'euros)							Ajustement de l'allocation du prix d'acquisition ⁽²⁾	Total consolidé
Q2 2014	Cœur de Réseaux	Accès	Autres	Total secteurs	Autres et non alloués ⁽¹⁾	Total		
Revenus des clients externes	1 368	1 905	-	3 273	6	3 279	-	3 279
Revenus inter-secteurs opérationnels	1	2	-	3	(3)	-	-	-
Revenus	1 369	1 907	-	3 276	3	3 279	-	3 279
Résultat opérationnel⁽³⁾	123	11	-	134	2	136	(14)	122

(1) Comprend les revenus de nos activités non principales et une charge de 4 millions d'euros de rémunérations en actions qui ne sont pas allouées aux secteurs.

(2) Comprend les ajustements liés aux écritures d'allocation du prix d'acquisition de Lucent (à l'exception des coûts de restructuration et des pertes de valeur sur actifs).

(3) Le résultat (perte) opérationnel représente le résultat (perte) de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées, perte de valeur sur actifs et amendements de régime d'avantages postérieurs à l'emploi.

(En millions d'euros)							Ajustement de l'allocation du prix d'acquisition ⁽³⁾	Total consolidé
Q2 2013 ⁽¹⁾	Cœur de Réseaux	Accès	Autres	Total secteurs	Autres et non alloués ⁽²⁾	Total		
Revenus des clients externes	1 565	1 812	53	3 430	10	3 440	-	3 440
Revenus inter-secteurs opérationnels	7	4	-	11	(11)	-	-	-
Revenus	1 572	1 816	53	3 441	(1)	3 440	-	3 440
Résultat opérationnel⁽⁴⁾	138	(75)	1	64	(19)	45	(22)	23

(1) Les montants Q2 2013 sont représentés pour refléter les impacts des activités abandonnées (voir note 9).

(2) Comprend les revenus de nos activités non principales et une charge de 5 millions d'euros de rémunérations en actions qui ne sont pas allouées aux secteurs.

(3) Comprend les ajustements liés aux écritures d'allocation du prix d'acquisition de Lucent (à l'exception des coûts de restructuration et des pertes de valeur sur actifs).

(4) Le résultat (perte) opérationnel représente le résultat (perte) de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées, perte de valeur sur actifs et amendements de régime d'avantages postérieurs à l'emploi.

(En millions d'euros)							Ajustement de l'allocation du prix d'acquisition ⁽²⁾	Total consolidé
1 ^{er} semestre 2014	Cœur de Réseaux	Accès	Autres	Total secteurs	Autres et non alloués ⁽¹⁾	Total		
Revenus des clients externes	2 715	3 476	40	6 231	11	6 242	-	6 242
Revenus inter-secteurs opérationnels	6	3	-	9	(9)	-	-	-
Revenus	2 721	3 479	40	6 240	2	6 242	-	6 242
Résultat opérationnel⁽³⁾	219	(26)	(1)	192	(23)	169	(27)	142

(1) Comprend les revenus de nos activités non principales et une charge de (10) millions d'euros de rémunérations en actions qui ne sont pas allouées aux secteurs.

(2) Comprend les ajustements liés aux écritures d'allocation du prix d'acquisition de Lucent (à l'exception des coûts de restructuration et des pertes de valeur sur actifs).

(3) Le résultat (perte) opérationnel représente le résultat (perte) de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées, perte de valeur sur actifs et amendements de régime d'avantages postérieurs à l'emploi.

(En millions d'euros)							Ajustement de l'allocation du prix d'acquisition ⁽³⁾	Total consolidé
1 ^{er} semestre 2013 ⁽¹⁾	Cœur de Réseaux	Accès	Autres	Total secteurs	Autres et non alloués ⁽²⁾	Total		
Revenus des clients externes	2 871	3 508	105	6 484	19	6 503	-	6 503
Revenus inter-secteurs opérationnels	12	5	-	17	(17)	-	-	-
Revenus	2 883	3 513	105	6 501	2	6 503	-	6 503
Résultat opérationnel⁽⁴⁾	123	(207)	3	(81)	(53)	(134)	(45)	(179)

- (1) Les montants au 1^{er} semestre 2013 sont représentés pour refléter les impacts des activités abandonnées (voir note 9).
- (2) Comprend les revenus de nos activités non principales et une charge de (11) millions d'euros de rémunérations en actions qui ne sont pas allouées aux secteurs.
- (3) Comprend les ajustements liés aux écritures d'allocation du prix d'acquisition de Lucent (à l'exception des coûts de restructuration et des pertes de valeur sur actifs).
- (4) Le résultat (perte) opérationnel représente le résultat (perte) de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées, perte de valeur sur actifs et amendements de régime d'avantages postérieurs à l'emploi.

(En millions d'euros) 2013 ⁽¹⁾	Cœur de Réseaux	Accès	Autres	Total secteurs à présenter	Autres et non alloués	Total
Revenus des clients externes	6 074	7 437	210	13 721	35	13 756
Revenus inter-secteurs reportables	21	10	-	31	(31)	-
Revenus des secteurs reportables	6 095	7 447	210	13 752	4	13 756
Résultat d'exploitation des secteurs opérationnels	472	(85)	5	392	(121)	271

(1) Les montants 2013 sont représentés pour refléter les impacts des activités abandonnées (voir note 9).

b/ Revenus des Produits et Services

Le tableau ci-dessous indique les revenus par produits et services :

(En millions d'euros)	Q2 2014	Q2 2013 ⁽¹⁾	1er semestre 2014	1er semestre 2013 ⁽¹⁾	2013 ⁽¹⁾
Produits	2 368	2 236	4 428	4 256	9 022
Services	861	1 168	1 718	2 175	4 573
Autres	50	36	96	72	161
Total	3 279	3 440	6 242	6 503	13 756

(1) Les montants en Q2 2013, au 1er semestre 2013 et en 2013 sont représentés pour refléter les impacts des activités abandonnées (voir note 9).

Saisonnalité de l'activité

Le rythme trimestriel typique de nos revenus - avec un premier trimestre faible, un quatrième trimestre fort et les résultats des deuxième et troisième trimestres se situant entre ces deux extrêmes - suit en règle générale le rythme des investissements des opérateurs. Cette saisonnalité peut varier selon différentes tendances des activités sur un trimestre donné.

c/ Informations par zone géographique

(En millions d'euros)	France	Autre Europe de l'Ouest	Europe de l'Est	Chine	Autres Asie Pacifique	U.S.A.	Autres Amériques	Reste du Monde	Total consolidé
1er semestre 2014									
Revenus par zone d'implantation de la clientèle	360	910	111	581	575	2 788	422	495	6 242
1er semestre 2013⁽¹⁾									
Revenus par zone d'implantation de la clientèle	352	950	148	406	600	2 963	609	475	6 503
2013⁽¹⁾									
Revenus par zone d'implantation de la clientèle	794	2 105	361	1 097	1 227	5 957	1 209	1 006	13 756

(1) Les montants au 1er semestre 2013 et en 2013 sont représentés pour refléter les impacts des activités abandonnées (voir note 9).

d/ Concentration

Un petit nombre de grands opérateurs de télécommunication représentent une part significative de nos revenus. Sur le premier semestre 2014, Verizon, AT&T et Sprint représentaient respectivement 15 %, 14 % et 10 % des revenus du Groupe (respectivement 13 %, 12 % et 10 % au premier semestre 2013 et 12 %, 11 % et 10 % en 2013).

NOTE 6. Produits et charges financiers

<i>(En millions d'euros)</i>	Q2 2014	Q2 2013 ⁽¹⁾	1er semestre 2014	1er semestre 2013 ⁽¹⁾	2013 ⁽¹⁾
Intérêts payés relatifs à la dette financière brute	(93)	(126)	(189)	(243)	(463)
Intérêts reçus sur disponibilités et équivalents de trésorerie	17	17	35	36	71
Coût de financement net	(76)	(109)	(154)	(207)	(392)
Extourne de pertes de valeur/ (pertes de valeurs) sur actifs financiers	(2)	(3)	10	(6)	(3)
Résultats de change	(1)	(21)	-	(33)	(24)
Composante financière des charges de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	(10)	(24)	(18)	(47)	(84)
Plus ou (moins) values latentes et réalisées sur actifs financiers (titres en équivalence ou non consolidés et créances financières) et valeurs mobilières de placement	1	1	1	2	3
Autres ⁽²⁾	(102)	(25)	(111)	(41)	(210)
Autres produits et charges financiers	(114)	(72)	(118)	(125)	(318)
Total produits et charges financiers	(190)	(181)	(272)	(332)	(710)

(1) Les montants en Q2 2013, au 1er semestre 2013 et en 2013 sont représentés pour refléter les impacts des activités abandonnées (voir note 9).

(2) Q2 2014 : Comprend notamment l'impact de la réévaluation de la facilité de crédit sécurisée à sa juste valeur pour (97) millions d'euros (voir note 12).

2013 : Dont (134) millions d'euros de perte nette concernant des rachats d'obligations ((26) millions d'euros au cours du deuxième trimestre 2013, (87) millions d'euros au cours du troisième trimestre 2013 et (21) millions d'euros au cours du quatrième trimestre 2013), (24) millions d'euros d'amortissement des coûts accélérés concernant la facilité de crédit « asset sale » remboursée au cours du troisième trimestre 2013 par Alcatel-Lucent USA Inc, (21) millions d'euros d'amortissement des coûts accélérés concernant la facilité de crédit sécurisée libellée en euros remboursée au cours du quatrième trimestre 2013 par Alcatel-Lucent USA Inc et (39) millions d'euros ((52) millions de US dollars) suite à la modification d'estimation des cash flows futurs concernant les titres préférentiels convertibles Lucent Technologies Capital Trust I 7.75% au quatrième trimestre 2013 (voir notes 25 et 27c des états financiers consolidés audités 2013).

NOTE 7. Impôts

Analyse de la (charge) produit d'impôt

(En millions d'euros)	Q2 2014	Q2 2013 ⁽¹⁾	1er semestre 2014	1er semestre 2013 ⁽¹⁾	2013 ⁽¹⁾
(Charge) produit d'impôts exigibles	(19)	(16)	(28)	(30)	(56)
Impôts différés concernant l'allocation du prix d'acquisition de Lucent	5	12	11	25	45
Charge d'impôts différés relative à la modification du régime postérieur à l'emploi	-	-	-	(22)	(23)
Impôts différés relatifs aux emprunts convertibles et OCEANE	2	13	4	15	64
Autres (charge) / produit d'impôts différés, net ⁽²⁾	49	(35)	1	3	1
(Charge) produit d'impôts différés	56	(10)	120	56	229
Impôts	37	(26)	92	26	173

(1) Les montants en Q2 2013, au 1er semestre 2013 et en 2013 sont représentés pour refléter les impacts des activités abandonnées (voir note 9).

(2) L'impact sur Q2 2014, concerne principalement l'analyse du caractère recouvrable d'actifs d'impôts différés aux Etats-Unis en relation avec les tests de dépréciation des goodwill réalisés au cours du quatrième trimestre 2013.

NOTE 8. Résultats par action

Les tableaux ci-dessous fournissent les éléments utilisés pour le rapprochement entre les résultats (pertes) nets par action et les résultats (pertes) nets par action dilués pour les périodes présentées dans les comptes intermédiaires non audités:

Nombre d'actions	Q2 2014	Q2 2013 ⁽¹⁾	1er semestre 2014	1er semestre 2013 ⁽¹⁾	2013 ⁽¹⁾
Nombre d'actions ordinaires émises (capital social)	2 817 843 884	2 461 641 478	2 817 843 884	2 461 641 478	2 808 554 197
Nombre d'actions d'autocontrôle	(51 672 625)	(61 468 672)	(51 672 625)	(61 468 672)	(51 894 411)
Nombre d'actions en circulation	766 171 259	2 400 172 806	2 766 171 259	2 400 172 806	2 756 659 786
Effet de la pondération des émissions d'actions pour exercices d'options	(654 936)	-	(3 950 906)	(1 272 328)	(317 578 166)
Effet de la pondération sur le nombre d'actions d'autocontrôle	(61 371)	(7 814)	(139 283)	(12 881)	(7 912 902)
Nombre moyen pondéré d'actions en vie - de base	765 454 952	2 400 164 992	2 762 081 070	2 398 887 597	2 431 168 718
Effets dilutif :					
- Plans d'émission d'actions (stock-option, restricted stock unit "RSU")	-	-	-	-	-
- Emprunt convertible Alcatel-Lucent (OCEANE) émis le 10 septembre 2009	-	-	-	-	-
- Emprunt convertible Alcatel-Lucent (OCEANE) émis le 3 juillet 2013	-	-	-	-	-
- Emprunt convertible Alcatel-Lucent (OCEANE), 1 ^{ère} tranche et 2 ^{ème} tranche émises le 10 juin 2014	-	-	-	-	-
- Emprunt convertible 7,75 %	-	-	-	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions en vie- dilué	765 454 952	2 400 164 992	2 762 081 070	2 398 887 597	2 431 168 718

(1) Suite de l'augmentation de capital faite par Alcatel-Lucent en 2013, par une offre avec droit préférentiel de souscription aux actionnaires existants, le calcul en Q2 2013, au 1er semestre 2013 et en 2013 du résultat par action de base et du résultat par action dilué a été ajusté rétroactivement. Le nombre d'actions ordinaires en circulation a été ajusté pour refléter le changement proportionnel du nombre d'actions.

(En millions d'euros)	Q2 2014	Q2 2013 ⁽¹⁾	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013 ⁽¹⁾	2013 ⁽¹⁾
Résultat net					
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère - action de base	(298)	(885)	(371)	(1 238)	(1 304)
Ajustement sur le résultat net des instruments dilutifs : Charge d'intérêt des obligations convertibles	-	-	-	-	-
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère - action diluée	(298)	(885)	(371)	(1 238)	(1 304)

(1) Les montants en Q2 2013, au 1^{er} semestre 2013 et en 2013 sont représentés pour refléter les impacts des activités abandonnées (voir note 9).

NOTE 9. Activités abandonnées, actifs détenus en vue de la vente et passifs liés aux groupes d'actifs destinés à être cédés

Les activités abandonnées au titre du premier semestre 2014 sont les suivantes :

Le 6 février 2014, Alcatel-Lucent a annoncé qu'il a reçu une offre ferme de China Huaxin, une entreprise partenaire de notre joint venture Alcatel-Lucent Shanghai Bell (ASB) en Chine pour l'activité Entreprise. Après avoir obtenu l'accord du gouvernement des Etats-Unis, la finalisation de la transaction reste soumise à la consultation et aux accords des instances représentatives et partenaires sociaux. L'activité Entreprise est présentée en activités abandonnées dans le compte de résultat et dans le tableau des flux de trésorerie pour toutes les périodes présentées. Les actifs et passifs concernant cette activité au 30 juin 2014 sont classés en « Actifs détenus en vue de la vente et actifs inclus dans les groupes destinés à être cédés » et « Passifs liés aux groupes d'actifs destinés à être cédés » dans l'état de la situation financière.

(En millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013 ⁽¹⁾	2013 ⁽¹⁾
Compte de résultat des activités abandonnées			
Revenus	307	335	680
Coût des ventes	(163)	(174)	(346)
Marge brute	144	161	334
Charges administratives et commerciales	(104)	(104)	(206)
Frais de recherche et développement	(26)	(56)	(109)
Résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées, perte de valeur sur actifs et amendements de régime d'avantages postérieurs à l'emploi	14	1	19
Coûts de restructuration	(1)	(8)	(20)
Résultat de cession de sociétés consolidées	-	-	-
Amendements de régime d'avantages postérieurs à l'emploi	-	1	2
Résultat de l'activité opérationnelle	13	(6)	1
Résultat financier	(1)	-	(1)
Impôt ⁽²⁾	19	(3)	(2)
Résultat net avant résultat de cession	31	(9)	(2)
Résultat de cession des activités abandonnées	(12)	2	(17)
Résultat de cession de Genesys net des coûts et impôts associés	-	(1)	1
Résultat net des activités abandonnées	19	(8)	(18)

(1) Les montants 2013 et au 1^{er} semestre 2013 sont représentés pour refléter les impacts des activités abandonnées.

(2) Y compris 20 millions d'euros d'impôts différés actifs reconnus en relation avec la cession à venir de l'activité Entreprise en 2014.

Au 30 juin 2014, les actifs et passifs des groupes destinés à être cédés concernent uniquement les actifs et passifs d'Alcatel-Lucent Entreprise. Les actifs et passifs d'Alcatel-Lucent Networks Services GmbH et de LGS Innovations, qui étaient présentés en actifs et passifs des groupes destinés à être cédés au 31 décembre 2013, ont été cédés respectivement le 7 janvier 2014 et le 31 mars 2014.

Les autres actifs destinés à la vente concernent des ensembles immobiliers en cours de cession au 31 décembre 2013.

<i>(En millions d'euros)</i>	30 juin 2014	31 décembre 2013
État de la situation financière		
Goodwill	242	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	121	21
Besoin en fonds de roulement opérationnel	(50)	38
Trésorerie	1	-
Pensions et indemnités de départ à la retraite	(22)	(7)
Autres actifs et passifs	(79)	(13)
Total des actifs et passifs des groupes d'actifs destinés à être cédés	213	39
<i>Groupes d'actifs destinés à être cédés</i>	<i>481</i>	<i>133</i>
<i>Passifs liés aux groupes d'actifs destinés à être cédés</i>	<i>(268)</i>	<i>(94)</i>
Ensembles immobiliers et autres actifs détenus en vue de la vente	-	9
Autres passifs destinés à être cédés	-	-
Actifs et groupes d'actifs destinés à être cédés	481	142
Passifs liés aux groupes d'actifs détenus en vue de la vente	(268)	(94)

La variation de trésorerie des activités abandonnées se présente de la façon suivante :

<i>(En millions d'euros)</i>	1er semestre 2014	1er semestre 2013 ⁽¹⁾	2013 ⁽¹⁾
Résultat net des activités abandonnées	19	(8)	(18)
Capacité d'autofinancement	11	45	67
Autres variations de la trésorerie opérationnelle	45	1	7
Variation nette de la trésorerie opérationnelle (A)	56	46	74
Investissements corporels et incorporels (B)	(31)	(33)	(65)
Free cash flow (A) + (B)	25	13	9
Variation nette de la trésorerie d'investissement hors investissements corporels et incorporels (C)	-	1	1
Variation nette de la trésorerie de financement (D)	(25)	(10)	(24)
Total (A) + (B) + (C) + (D)	-	4	(14)

(1) Les montants 2013 et au 1^{er} semestre 2013 sont représentés pour refléter les impacts des activités abandonnées.

NOTE 10. Besoin en fonds de roulement opérationnel

<i>(En millions d'euros)</i>	30 juin 2014	31 décembre 2013
Stocks et en cours, net	2 023	1 935
Créances clients et comptes rattachés, net ⁽¹⁾	2 304	2 482
Avances et acomptes versés	47	46
Avances et acomptes reçus	(668)	(681)
Fournisseurs et comptes rattachés	(3 395)	(3 518)
Besoin en fonds de roulement - net	311	264

(1) Les montants des créances cédées sans recours et l'impact de ces transferts sur la variation de trésorerie opérationnelle sont détaillés en note 14.

<i>(En millions d'euros)</i>	31 décembre 2013	Flux de trésorerie	Flux de trésorerie des activités abandonnées ⁽¹⁾	Périmètre	Change, autres	30 juin 2014
Stocks et en cours	2 330	192	(3)	(31)	(66)	2 422
Créances clients et comptes rattachés ⁽²⁾	2 639	(101)	(5)	(80)	22	2 475
Avances et acomptes versés	46	2	-	(1)	-	47
Avances et acomptes reçus	(681)	(1)	3	18	(7)	(668)
Fournisseurs et comptes rattachés	(3 518)	40	(8)	132	(41)	(3 395)
Besoin en fonds de roulement opérationnel - brut	816	132	(13)	38	(92)	881
Dépréciations	(552)	-	-	11	(29)	(570)
Besoin en fonds de roulement opérationnel - net	264	132	(13)	49	(121)	311

(1) Concerne principalement l'activité Entreprise qui a été reclassée en « Activités abandonnées » au 31 décembre 2013 (voir note 9).

(2) Les montants des créances cédées sans recours et l'impact de ces transferts sur la variation de trésorerie opérationnelle sont détaillés en note 14.

NOTE 11. Provisions

a/ Solde à la clôture

(En millions d'euros)	30 juin 2014	31 décembre 2013
Provisions sur affaires	366	402
Provisions pour restructurations	495	433
Provisions pour litiges	119	122
Autres provisions	432	459
Total ⁽¹⁾	1 412	1 416
(1) dont : part à moins d'un an	893	966
part à plus d'un an	519	450

b/ Evolution au cours du premier semestre 2014

(En millions d'euros)	31 décembre			Variation de		30 juin	
	2013	Dotations	Utilisation	Reprise	périmètre	Autres	2014
Provisions sur affaires	402	114	(125)	(26)	-	1	366
Provisions pour restructurations	433	260	(180)	(6)	-	(12)	495
Provisions pour litiges	122	24	(20)	(10)	-	3	119
Autres provisions	459	76	(79)	(13)	1	(12)	432
Total	1 416	474	(404)	(55)	1	(20)	1 412
Impact en résultat par ligne de résultat :							
- résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées et modifications de régime d'avantages postérieurs à l'emploi	(389)	(205)		35			(170)
- coûts de restructuration	(538)	(260)		6			(254)
- litiges	(2)	-		4			4
- résultat de cessions de sociétés consolidées	-	-		-			-
- modifications de régime d'avantages postérieurs à l'emploi	-	-		-			-
- résultat financier	1	(2)		2			-
- impôts	13	(2)		5			3
- résultat net des activités abandonnées et résultat de cession de titres consolidés	(21)	(5)		3			(2)
Total	(936)	(474)		55			(419)

Au 30 juin 2014, des passifs éventuels existent au titre de contentieux fiscaux en cours et de litiges non réglés. Il n'est pas possible à ce stade d'évaluer ni l'effet financier ni l'échéance de toute sortie de ressources qui pourrait résulter d'une évolution défavorable de certains de ces contentieux et ceux-ci n'ont, par conséquent, pas été provisionnés au 30 juin 2014.

c/ Provisions pour restructurations

(En millions d'euros)	30 juin 2014	31 décembre 2013
Provision début de l'exercice	433	456
Dépenses de la période	(180)	(522)
Coûts de restructuration (coûts sociaux et autres coûts monétaires)	254	538
Annulation de l'impact d'actualisation (perte financière)	1	1
Effet des acquisitions (cessions) de sociétés consolidées	-	-
Écarts de conversion et autres mouvements	(13)	(40)
Provision fin de l'exercice	495	433

d/ Coûts de restructuration

<i>(En millions d'euros)</i>	Q2 2014	Q2 2013 ⁽¹⁾	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013 ⁽¹⁾	2013 ⁽¹⁾
Coûts sociaux - Provision pour restructurations	(159)	(68)	(181)	(176)	(321)
Autres coûts monétaires - Provision pour restructurations	(58)	(41)	(73)	(50)	(171)
Autres coûts monétaires - Autres créditeurs	(42)	(79)	(62)	(82)	(25)
Autres coûts monétaires - Provisions pensions et indemnités de départ à la retraite	(11)	-	(21)	-	-
Dépréciations et mises au rebut d'actifs	(5)	-	(5)	-	(1)
Total coûts de restructuration	(275)	(188)	(342)	(308)	(518)

(1) Les montants en Q2 2013, au 1er semestre 2013 et en 2013 sont représentés pour refléter les impacts des activités abandonnées (voir note 9).

NOTE 12. Dette financière

<i>(En millions d'euros)</i>	30 juin 2014	31 décembre 2013
Valeurs mobilières de placement à court terme, nettes	1 714	2 259
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 483	4 096
Trésorerie, équivalents de trésorerie et valeurs mobilières de placement	6 197	6 355
(Emprunts et facilités de crédit - part à long terme)	(4 537)	(4 711)
(Autres dettes long terme)	(181)	(211)
(Part à court terme de la dette)	(1 647)	(1 240)
<i>Dont (Emprunts et facilités de crédit - part à court terme)</i>	<i>(1 259)</i>	<i>(964)</i>
<i>Dont (Part à court terme des autres dettes et dettes court terme)</i>	<i>(388)</i>	<i>(276)</i>
(Dette financière brute)	(6 365)	(6 162)
Instruments dérivés de taux- autres actifs courants et non courants	1	11
Instruments dérivés de taux- autres passifs courants et non courants	-	(21)
Prêts aux membres de coentreprises - actifs financiers	1	7
Trésorerie (dette financière) nette avant instruments dérivés et impacts CSA	(166)	190
Instruments dérivés de change sur la dette financière - autres actifs courants et non courants ⁽¹⁾	34	5
Instruments dérivés de change sur la dette financière - autres passifs courants et non courants ⁽¹⁾	(9)	(46)
Montant net payé/(reçu) au titre des crédits support arrangements (CSA) sur les instruments dérivés - autres actifs/passifs courants	(40)	-
Trésorerie (dette financière) nette - hors activités abandonnées	(181)	149
Trésorerie (dette financière), nette -actifs détenus en vue de la vente	(5)	-
Trésorerie (dette financière) nette - y compris activités abandonnées	(186)	149

(1) Les instruments dérivés de change sont des swaps de change (principalement US\$/€) concernant des prêts intragroupe.

a/ Nominal à maturité des emprunts et facilités de crédit

(En millions d'euros)				Valeur comptable au 30 juin 2014	Composante capitaux propres et ajustements à la juste valeur	Nominal à maturité	
						30 juin 2014	31 décembre 2013
7,75 %	Titres préférentiels convertibles	931 M\$ US	mars 2017 ⁽¹⁾	-	-	-	675
6,375 %	Emprunt obligataire Senior	274 M€	avril 2014	-	-	-	274
4,50 % ⁽²⁾	Facilité de crédit Sécurisée	1 724 M\$ US	janvier 2019 ⁽³⁾	1 259	3	1 262	1 256
8,50 %	Emprunt obligataire Senior ⁽⁴⁾	405 M€ ⁽⁵⁾	janvier 2016	400	5	405	425
4,625 %	Emprunt obligataire Senior ⁽⁶⁾	650 M\$ US	juillet 2017	471	5	476	471
4,25 %	Oceane	629 M€	juillet 2018	527	102	629	629
0,00%	Oceane	688 M€	janvier 2019	577	111	688	-
0,125%	Oceane	460 M€	janvier 2020	365	95	460	-
8,875 %	Emprunt obligataire Senior ⁽⁶⁾	500 M\$ US	janvier 2020	358	8	366	363
6,75 %	Emprunt obligataire Senior ⁽⁶⁾	1 000 M\$ US	novembre 2020	723	9	732	725
6,50 %	Emprunt obligataire Senior	300 M\$ US	janvier 2028	202	18	220	218
6,45 %	Emprunt obligataire Senior	1 360 M\$ US	mars 2029	914	82	996	986
Total emprunts obligataires et facilités de crédit				5 796	438	6 234	6 022

(1) Cette dette a fait l'objet d'un remboursement par anticipation en janvier 2014, voir ci-dessous.

(2) Nos facilités de crédits ont un taux d'intérêt variable qui inclut un floor avec un strike à 1%. Etant donné le niveau actuel des taux variables Libor USD, le floor de la facilité de crédit sécurisée de 1 724 millions de dollars US à maturité janvier 2019 est actuellement dans la monnaie, c'est-à-dire activé. Ainsi, le taux de cette facilité de crédit est actuellement égal au floor (1%) plus le spread de crédit, soit 4,50%.

(3) Il est prévu de rembourser cette facilité de crédit en août 2014, voir ci-dessous.

(4) Garanti par Alcatel-Lucent USA Inc. et certaines des filiales d'Alcatel-Lucent.

(5) Cet emprunt obligataire a fait l'objet d'une offre publique d'achat en juillet 2014, voir ci-dessous.

(6) Garanti par Alcatel-Lucent et certaines de ses filiales.

Evolution au cours du premier semestre 2014 :

Juin - Juillet 2014 - Offre publique de rachat de l'emprunt obligataire Senior 2016

Suite au Mémorandum d'offre publique de rachat daté du 24 juin 2014, Alcatel-Lucent a accepté de racheter un montant nominal total d'obligations Senior 2016 de 210 millions d'euros le 4 juillet 2014 pour un montant total en espèces de 235 millions d'euros. L'encours nominal total des obligations après le règlement de l'offre et l'annulation des obligations concernées par l'offre était de 195 millions d'euros.

De plus, au cours du second trimestre 2014, une valeur nominal de 19 millions d'euros de ces obligations Senior a été rachetée et annulée pour un montant en espèces de 22 millions d'euros.

Juin 2014 - Emission d'Oceane 2019 et 2020 et remboursement planifié d'une facilité de crédit

Le 10 juin 2014, Alcatel-Lucent a émis des obligations convertibles ou échangeables en actions (Oceane) en deux tranches :

- La première due au 30 janvier 2019 pour une valeur nominale de 688 millions d'euros, et
- la seconde due au 30 janvier 2020 pour une valeur nominale de 460 millions d'euros.

Les obligations portent un taux d'intérêt annuel respectivement de 0,00 % et de 0,125 %, payable semestriellement à terme échu le 31 janvier et le 31 juillet, à partir du 31 janvier 2015. Au gré d'Alcatel-Lucent, les obligations peuvent faire l'objet d'un remboursement anticipé sous certaines conditions.

Les valeurs comptables de la composante dette à la date de l'émission étaient respectivement de 576 millions d'euros et de 364 millions d'euros. La différence entre la valeur nominale et la valeur comptable de la composante dette à la date de l'émission était de 208 millions d'euros et est amortie en charges financières sur la durée de vie des dettes.

Les produits de cette émission seront utilisés pour rembourser intégralement la facilité de crédit sécurisée en août 2014, le 19 août au plus tôt. En conséquence, il a été décidé de modifier les flux de trésorerie futurs estimés liés à cette facilité de crédit, puisque le remboursement se produira en août 2014 et non pas en janvier 2019 et la valeur comptable de cette dette a été ajustée conformément à l'IAS 39 §AG8. Ce changement d'estimation a représenté une « autre perte financière » de 97 millions d'euros (133 millions de dollars US, voir note 6) et une augmentation correspondante de la valeur comptable de cette dette financière. La valeur comptable de cette facilité de crédit Senior était donc de 1 259 millions d'euros (1 719 millions de dollars US) au 30 juin 2014.

Février 2014 - Amendement sur les crédits garantis de premier rang

Le 20 décembre 2013, Alcatel-Lucent USA Inc. a amendé son Crédit Garanti de Premier Rang de 1 750 million de dollars US (Senior Secured Credit Facility), qui a pour effet d'abaisser de 4,75% à 3,50% la marge du taux d'intérêt à partir du 18 février 2014. En conséquence, et prenant en compte le plancher Libor à 1%, le taux d'intérêt applicable passe de 5,75% à 4,50%. En accord avec IAS 39, cette modification de dette n'a pas conduit à l'enregistrement d'une extinction de dette et la reconnaissance d'une nouvelle dette puisque ce changement de taux ne constitue pas un changement substantiel des conditions de la dette originelle.

Janvier 2014 - Obligations convertibles 7,75 % (dette du trust, filiale du groupe, ayant émis des titres préférentiels)

Le montant nominal restant des obligations convertibles 7.75% de 931 millions de dollars US à maturité 2017 a été remboursé en totalité le 13 janvier 2014. Ce remboursement total avait été anticipé depuis le 12 décembre 2013 et ainsi au 31 décembre 2013 la valeur comptable de cette dette était déjà égale à sa valeur nominale.

b/ Analyse par échéance de remboursement et nature de taux

<i>(En millions d'euros)</i>	30 juin 2014	31 décembre 2013
Part à court terme des emprunts et facilités de crédit	1 259	964
Part à court terme des autres dettes et dettes court terme	388	276
Partie remboursable à moins d'un an de la dette financière brute	1 647	1 240
<i>dont : dans les 3 mois</i>	<i>1 525</i>	<i>791</i>
<i>de 3 à 6 mois</i>	<i>17</i>	<i>406</i>
<i>de 6 à 9 mois</i>	<i>11</i>	<i>22</i>
<i>de 9 à 12 mois</i>	<i>94</i>	<i>21</i>
2015	-	114
du 1 ^{er} juillet 2015 au 31 décembre 2015	7	-
2016	490	515
2017	545	494
2018	528	515
2019 et au-delà	3 148	3 284
Partie remboursable à plus d'un an de la dette financière brute	4 718	4 922
Total	6 365	6 162

Répartition de la dette par nature de taux

La proportion de la dette brute à taux fixe après couverture est d'environ 100 % au 30 juin 2014, à comparer à 95 % au 31 décembre 2013.

c/ Notation de la dette du Groupe

Au 30 juillet 2014, les notations d'Alcatel-Lucent et Alcatel-Lucent USA Inc. étaient les suivantes :

Agence de notation	Note de la société	Dette à long terme	Dette à court terme	Perspective	Dernière mise à jour de la note	Dernière mise à jour de la perspective
Moody's						
Alcatel-Lucent	B3	B3/Caa1 ⁽¹⁾	Not Prime	Stable	4 décembre 2012 / 19 décembre 2013	7 novembre 2013
Alcatel-Lucent USA Inc.	n.a	B1/B3 ⁽²⁾	n.a	Stable	12 décembre 2013	7 novembre 2013
Standard & Poor's						
Alcatel-Lucent	B-	CCC+/ B- ⁽³⁾	B	Positive	21 juin 2013 / 7 novembre 2013	7 novembre 2013
Alcatel-Lucent USA Inc.	B-	CCC+/ B+ ⁽⁴⁾	n.a	Positive	21 juin 2013 / 7 novembre 2013	7 novembre 2013

(1) L'Océane 2018, les obligations 6,375% ainsi que les Océane 2019 & 2020 sont notées Caa1 (comme indiqué plus bas) ; le reste de la dette à long terme est noté B3.

(2) Le crédit garanti de premier rang de 1 724 millions de dollars US est noté B1, tandis que les obligations à 8,875% et à 6,75% et à 4,625% sont notées B3. Le 20 janvier 2012, la notation des obligations d'Alcatel-Lucent USA Inc. à échéance en 2028 et 2029 a été arrêtée.

(3) Les Océane 2019 et 2020 sont notées B- ; le reste de la dette à long terme est noté CCC+.

(4) Les obligations senior non garanties d'Alcatel-Lucent USA Inc. sont notées CCC+. Le crédit garanti de premier rang de 1 724 millions de dollars US est noté B+.

d/ Clauses sur les notations affectant la dette d'Alcatel-Lucent et d'Alcatel-Lucent USA Inc. au 30 juin 2014

Compte tenu des notes attribuées à sa dette court-terme et de la faible liquidité du marché français des « billets de trésorerie », Alcatel-Lucent a décidé de ne pas intervenir pour le moment sur ce marché.

Les emprunts obligataires en cours d'Alcatel-Lucent et d'Alcatel-Lucent USA Inc. ne contiennent pas de clauses qui pourraient déclencher un remboursement accéléré dans le cas d'une baisse de leurs notations respectives.

e/ Gestion des covenants

Les covenants spécifiques concernant les ratios financiers de nos instruments financiers (facilité de crédit renouvelable et emprunts) sont inchangés par rapport au 31 décembre 2013.

Au 30 juin 2014, ces covenants ont été respectés.

NOTE 13. Hiérarchie de juste valeur

La version révisée de l'IFRS 7 - « Instruments financiers : Informations à fournir - Amélioration des informations à fournir sur les instruments financiers » concerne les actifs et passifs évalués à la juste valeur et requiert de classer les évaluations à la juste valeur en 3 niveaux qui sont également définis en IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur ». Les niveaux de hiérarchie de juste valeur reflètent l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations :

- Niveau 1 : des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
- Niveau 2 : des données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix).
- Niveau 3 : des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Actifs et passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente

(En millions d'euros)	30 juin 2014				31 décembre 2013			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs								
Actifs financiers disponibles à la vente à la juste valeur par le biais des capitaux propres	-	162	6	168	-	158	7	165
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	1 643	-	1 643	-	2 192	-	2 192
Dérivés de change ⁽²⁾	-	42	-	42	-	18	-	18
Instruments dérivés de taux - couverture	-	1	-	1	-	11	-	11
Instruments dérivés de taux - autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Équivalents de trésorerie ⁽¹⁾	1 567	418	-	1 985	1 476	147	-	1 623
Total	1 567	2 266	6	3 839	1 476	2 526	7	4 009
Passifs								
Dérivés de change	-	(16)	-	(16)	-	(54)	-	(54)
Instruments dérivés de taux - couverture	-	-	-	-	-	(21)	-	(21)
Instruments dérivés de taux - autres	-	(3)	-	(3)	-	-	-	-
Total	-	(19)	-	(19)	-	(75)	-	(75)

(1) Les OPCVM sur marchés actifs sont comptabilisés à leur valeur nette comptable (VNC) et sont classés en niveau 1. Le reste des équivalents de trésorerie du Groupe sont classés en niveau 2 et comptabilisés au coût amorti, ce qui est un estimé raisonnable de la juste valeur étant donné le court délai entre l'achat de l'instrument et sa maturité attendue.

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat et les valeurs mobilières de placement qui sont inclus dans les actifs financiers disponibles à la vente à la juste valeur classés en niveau 1 sont évalués en utilisant les cours de marchés pour des instruments similaires ou des prix de marché non-liés qui sont corroborés par des données de marché observables. Le Groupe utilise des inputs tels que des données commerciales actuelles, des rendements de référence, des analyses de courtiers et autres données similaires, qui sont obtenus des marchés cotés, des analystes indépendants et autres sources, pour déterminer la juste valeur de ces actifs la plus exacte.

Les instruments dérivés du Groupe sont classés en Niveau 2, puisqu'ils ne sont pas échangés activement et sont évalués en utilisant des modèles d'évaluation qui utilisent des données de marché observables (taux de change de devises étrangères, indices de volatilité et taux d'intérêt).

Il n'y a pas eu de transferts entre le Niveau 1 et le Niveau 2 pour la hiérarchie de juste valeur pour les actifs et passifs qui sont évalués à la juste valeur sur une base récurrente entre le premier semestre 2014 et 2013.

Les actifs financiers classés en Niveau 3 de la hiérarchie de juste valeur correspondent à des investissements dans des sociétés non consolidées. Les montants concernés ne sont pas significatifs.

NOTE 14. Actifs financiers transférés

a/ Montant des créances cédées sans recours

Soldes de l'encours cédé

(En millions d'euros)	30 juin 2014	31 décembre 2013
En-cours des créances cédées sans recours ⁽¹⁾	1 289	1 343

(1) Sans recours en cas de défaut de paiement par le débiteur. Voir principes comptables en note 1q des comptes consolidés audités 2013. Nous n'avons pas d'implication continue significative dans les créances cédées sans recours qui ne sont plus reconnues dans l'état de la situation financière.

Variations de l'encours cédé

(En millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013	2013
Impact sur la variation de trésorerie opérationnelle	(54)	(62)	232

b/ Créances transférées qui ne sont pas dé-comptabilisées dans leur totalité

Les créances liées au crédit d'impôt recherche français ont été vendues à des banques mais n'ont pas été dé-comptabilisées de l'état de la situation financière en raison du maintien dans le Groupe de la quasi-totalité des risques et avantages liés à ces créances, du fait de la capacité pour l'acheteur d'annuler rétroactivement la cession initiale dans certaines circonstances et l'existence d'une clause d'ajustement du prix de vente si la créance est remboursée avant sa maturité contractuelle (soit dans 3 ans) par l'Etat Français.

Ces créances représentaient un montant de 230 millions d'euros au 30 juin 2014 (248 millions d'euros au 31 décembre 2013) inclus dans notre dette financière (en autre dette financière).

NOTE 15. Pensions, indemnités de départ à la retraite et autres régimes postérieurs à l'emploi

Alcatel-Lucent applique la norme révisée IAS 19 qui demande la reconnaissance immédiate, dans l'état consolidé du résultat global, des pertes et gains actuariels ainsi que les ajustements de plafonnement des actifs de retraites en dehors du résultat net.

98 % de la valeur totale des engagements et 95 % de la valeur de marché totale des fonds investis d'Alcatel-Lucent ont été remesurés au 31 mars 2014. Seuls les régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi de Alcatel-Lucent aux États-Unis et les principaux régimes de retraite d'Alcatel-Lucent en dehors des États-Unis (France, Allemagne, Royaume-Uni, Pays-Bas et Belgique) ont été remesurés. Le fait de ne pas remesurer les autres régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi est considéré comme non significatif.

Les taux d'actualisation utilisés pour évaluer les régimes de retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi de Alcatel-Lucent aux États-Unis et les principaux régimes de retraite d'Alcatel-Lucent en dehors des États-Unis au 30 juin 2014 ont été mis à jour et sont les suivants :

Taux d'actualisation	30 juin 2014	31 décembre 2013
US - Régime de retraite	3,67 %	4,18 %
US - Régime de remboursement de frais médicaux	3,26 %	3,72 %
US - Régime d'assurance-vie	3,91 %	4,48 %
Euro - Régime de retraite	2,50 %	3,25 %
UK - Régime de retraite	4,25 %	4,50 %

Évolution des montants provisionnés des régimes de retraite et autres régimes postérieurs à l'emploi

<i>(En millions d'euros)</i>	30 juin 2014			31 décembre 2013		
	Régimes de retraite	Autres régimes postérieurs à l'emploi	Total	Régimes de retraite	Autres régimes postérieurs à l'emploi	Total
Montant provisionné en début de période	1 392	(2 096)	(704)	95	(2 636)	(2 541)
Charge opérationnelle	(57)	(1)	(58)	(66)	(2)	(68)
Résultat financier	23	(41)	(18)	(3)	(81)	(84)
Coûts de restructurations	(19)	(2)	(21)	(18)	(1)	(19)
Effet des cessions	(11)	-	(11)	-	-	-
Effet de la modification du régime de remboursement de frais médicaux ⁽¹⁾	-	-	-	78	55	133
Activités abandonnées (Entreprise)	-	-	-	-	-	-
Total reconnu en profits et (pertes)	(64)	(44)	(108)	(9)	(29)	(38)
Écarts actuariels de la période sur les engagements	(1 355)	(68)	(1 423)	2 056	228	2 284
Écarts actuariels de la période sur les fonds investis	1 609	5	1 614	(639)	43	(596)
Limitations d'actif et effet d'IFRIC 14	(158)	-	(158)	(21)	-	(21)
Total reconnu dans l'état consolidé du résultat global ⁽²⁾	96	(63)	33	1 396	271	1 667
Contributions et prestations payées	114	5	119	177	12	189
Transfert 420	-	-	-	(196)	196	-
Évolution du périmètre de consolidation	25	-	25	7	-	7
Autre (reclassifications et modifications de taux de change)	15	(21)	(6)	(78)	90	12
Montant provisionné en fin de période	1 578	(2 219)	(641)	1 392	(2 096)	(704)
<i>dont :</i>						
— Charges de retraite payées d'avance	3 504	-	3 504	3 150	-	3 150
— Pensions, indemnités de départ à la retraite et autres régimes postérieurs à l'emploi	(1 926)	(2 219)	(4 145)	(1 758)	(2 096)	(3 854)

(1) Comptabilisé sur une ligne séparée du compte de résultat "Amendements de régime d'avantages postérieurs à l'emploi".

(2) Les montants reconnus directement dans l'état consolidé du résultat global comptabilisés dans l'exercice indiqués dans le tableau ci-dessus sont différents de ceux indiqués dans « l'état consolidé du résultat global » du fait de l'impact des activités non poursuivies, qui sont exclues du présent tableau.

Couverture financière

<i>(En millions d'euros)</i>	30 juin 2014	31 décembre 2013
Engagement	(26 546)	(25 398)
Valeur de marché des fonds investis	27 360	25 944
Couverture financière	814	546
Surplus non reconnu (dû aux modifications de régimes, à la limitation d'actif et à IFRIC 14)	(1 455)	(1 250)
Montant net reconnu	(641)	(704)

NOTE 16. Notes concernant les tableaux des flux de trésorerie consolidés

a/ Capacité d'autofinancement

(En millions d'euros)	Q2 2014	Q2 2013 ⁽¹⁾	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013 ⁽¹⁾	2013 ⁽¹⁾
Résultat net - attribuable aux propriétaires de la société mère	(298)	(885)	(371)	(1 238)	(1 304)
Participations ne donnant pas le contrôle	(3)	(2)	2	(18)	10
Ajustements :					
– Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	135	153	269	303	600
<i>dont impact de la capitalisation des frais de développement</i>	61	38	109	77	163
– Perte de valeur sur actifs	-	552	-	552	548
– Amendements de régime d'avantages postérieurs à l'emploi	-	(40)	-	(95)	(135)
– Provisions pour pensions et départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, nettes	(34)	(6)	(44)	(7)	(38)
– Provisions, autres pertes de valeurs et variations de juste valeur	130	83	119	119	53
– Rachat d'emprunts obligataires et changement d'estimations	97	33	97	33	226
– Plus ou moins-values sur cessions d'actifs	(17)	(1)	(38)	(4)	(31)
– Quote-part dans le résultat net des entreprises associées nette des dividendes reçus	(5)	(1)	(7)	(3)	(6)
– Résultat des activités abandonnées	(3)	3	(19)	8	18
– Coût de financement et intérêts sur litiges	76	110	153	216	391
– Rémunérations payées d'actions	4	5	10	11	19
– Impôts	(37)	26	(92)	(26)	(173)
Sous-total ajustements	346	917	448	1 107	1 472
Capacité d'autofinancement	45	30	79	(149)	178

(1) Les montants en Q2 2013, au 1^{er} semestre 2013 et en 2013 sont représentés pour refléter les impacts des activités abandonnées (voir note 9).

b/ Free cash flow

(En millions d'euros)	Notes	Q2 2014	Q2 2013 ⁽¹⁾	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013 ⁽¹⁾	2013 ⁽¹⁾
Capacité d'autofinancement		45	30	79	(149)	178
Variation du besoin en fonds de roulement opérationnel ⁽²⁾	(10)	(40)	(86)	(132)	(186)	(67)
Autres actifs et passifs courants ⁽³⁾		(42)	(21)	(153)	(58)	41
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant intérêts et impôts		(37)	(77)	(206)	(393)	152
dont :						
– montants payés au titre des plans de restructuration		(115)	(112)	(225)	(211)	(511)
– financement des retraites et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(15)	(70)	(49)	(119)	(92)	(189)
Intérêts (payés)/reçus		(28)	(59)	(117)	(160)	(296)
Impôts (payés)/reçus		(22)	(21)	(56)	(48)	(77)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		(87)	(157)	(379)	(601)	(221)
Investissements corporels et incorporels		(126)	(90)	(232)	(190)	(463)
Cession de propriété intellectuelle		8	-	8	-	27
Free cash flow - Hors activité Entreprise		(205)	(247)	(603)	(791)	(657)
Free cash flow activité Entreprise		23	(1)	25	10	21
Free cash flow - Y compris activité Entreprise		(182)	(248)	(578)	(781)	(636)

(1) Les montants en Q2 2013, au 1^{er} semestre 2013 et en 2013 sont représentés pour refléter les impacts des activités abandonnées (voir note 9).

(2) Y compris les montants de créances cédées sans recours (voir note 28 des états financiers consolidés audités 2013).

(3) Y compris les montants reçus de la cession des crédits d'impôts recherche Français (voir note 28 des états financiers consolidés audités 2013).

c/ Trésorerie (payée) / reçue au titre de la prise ou perte de contrôle des sociétés consolidées

(En millions d'euros)	Q2 2014	Q2 2013	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013	2013
Prise de contrôle de sociétés consolidées					
Acquisition de sociétés nouvellement consolidées	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus par des sociétés nouvellement consolidées	-	-	-	-	-
Total - Impact net sur la variation de Trésorerie de la prise de contrôle	-	-	-	-	-
Perte de contrôle de sociétés consolidées					
Trésorerie reçue au titre de la cession de titres de sociétés précédemment consolidées	-	-	76	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus par des sociétés précédemment consolidées	-	-	(29)	-	-
Total - Impact net sur la variation de Trésorerie de la perte de contrôle	-	-	47	-	-

NOTE 17. Engagements au titre d'obligations contractuelles et engagements hors bilan

a/ Obligations contractuelles

Le Groupe a un certain nombre d'obligations contractuelles qui vont au-delà du 30 juin 2014. Parmi ces dernières, on notera notamment la dette financière à long terme et les intérêts financiers, les crédits baux, les locations simples, les commandes d'immobilisations et autres obligations fermes d'effectuer des paiements. Le total de nos obligations de paiement au 30 juin 2014 pour ces éléments est présenté ci-dessous, fondées sur les décaissements futurs minimaux à effectuer en fonction de ces engagements fermes. Les montants relatifs à la dette financière, aux locations financières et à la part capitaux propres des emprunts convertibles sont déjà pris en compte dans l'état consolidé résumé intermédiaire non audité de la situation financière au premier semestre 2014 présenté ci-dessus.

(En millions d'euros)	Échéance				
	A moins d'un an	1/07/2015-31/12/2016	2017-2018	2019 et suivantes	Total
Obligations fermes d'effectuer des paiements					
Dette financière hors crédit bail	1 637	1 031	1 113	2 563	6 344
Crédit bail ⁽¹⁾	10	11	-	-	21
Composante capitaux propres des obligations convertibles	-	-	214	95	309
Sous-total - comptabilise dans l'état de la situation financière	1 647	1 042	1 327	2 658	6 674
Frais financiers sur la dette financière ⁽²⁾	236	325	364	282	1 207
Contrats de location simple	152	255	154	155	716
Commandes d'immobilisations	37	-	-	-	37
Obligations fermes d'achat ⁽³⁾	823	561	452	194	2 030
Sous-total - engagements	1 248	1 141	970	631	3 990
Total des obligations contractuelles⁽⁴⁾	2 895	2 183	2 297	3 289	10 664

(1) Dont 6 millions d'euros au titre des contrats de cession-bail relatifs à des actifs d'infrastructures informatiques vendus à la société Hewlett Packard (« HP »).

(2) Les frais financiers sur la dette financière tiennent compte des impacts des remboursements de dettes tels que mentionnés en note 12 (offre publique de rachat de l'emprunt obligataire senior 2016 en juin-juillet 2014 et remboursement de la facilité de crédit sécurisée en août 2014).

(3) Dont 716 millions d'euros relatifs aux engagements pris envers HP dans le cadre de l'accord global de commercialisation et de l'externalisation de l'infrastructure informatique et 698 millions d'euros relatifs aux engagements pris envers Accenture dans le cadre des accords d'externalisation mentionné ci-dessous. Les autres obligations fermes d'achat résultent d'obligations d'achat principalement prises dans le cadre d'accords pluriannuels de fourniture d'équipements conclues lors de la cession d'activités ou de sites à des tiers ou d'accords d'externalisation.

(4) Les engagements au titre des retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi sont exclus de ce tableau, étant inclus dans nos états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités au 30 juin 2014 (voir note 15).

Le 28 février 2014, en lien avec les objectifs de réduction de coûts du plan "SHIFT", nous avons signé un accord sur sept ans avec Accenture de mise en place de Services concernant la transformation de notre fonction Finance, incluant l'externalisation de la Comptabilité. Cet accord vient compléter deux accords de service similaires concernant les Ressources Humaines et les Technologies de l'Information. Les trois fonctions du groupe concernées par ces accords sont ci-dessous appelées "Towers". Ce contrat de 7 ans signé avec Accenture devrait permettre des réductions de coût à Alcatel-Lucent sur cette période, et comprend : le traitement de

données (back office) en finance, comptabilité et ressources humaines ; ainsi que des services IT, support et maintenance d'applications informatiques dans les pays où opère Alcatel-Lucent.

Dans le cadre d'une phase initiale de transition et de transformation de deux ans, nous nous sommes engagés à restructurer ces trois "Towers", dont le coût est estimé à 49 millions d'euros. Dans le cadre de ces contrats, Alcatel-Lucent s'est engagé à acheter au total approximativement 757 millions d'euros de biens et services d'Accenture jusqu'en 2020. Au 30 juin 2014, l'engagement restant était de 698 millions d'euros.

b) Engagements hors-bilan

Au 30 juin 2014, les engagements hors bilan s'élevaient à 2 176 millions d'euros, correspondant principalement à 1 289 millions d'euros de garanties sur les contrats à long terme pour la fourniture d'équipements de télécommunication et de services par nos filiales consolidées ou non. En général, le Groupe donne des garanties de bonne exécution aux clients par l'intermédiaire d'institutions financières. Ces garanties de bonne exécution et contre-garanties sont une pratique usuelle dans le secteur et sont fournies de façon habituelle pour les contrats long terme. Si certains événements intervenaient postérieurement à l'inclusion de ces engagements dans nos engagements hors bilan, tels qu'un retard par rapport au délai de livraison convenu ou des réclamations au titre de défaillances avérées au titre de l'exécution de ces contrats, ou le défaut de paiement de certains clients, des provisions seraient constituées dans les comptes consolidés pour tenir compte des risques estimés au sein des comptes « Provisions » ou « Montants dus aux/par les clients pour les travaux des contrats de construction » ou dans le compte de provisions sur stocks. N'est pas pris en compte dans le montant ci-dessous de 2 176 millions d'euros un montant de 149 millions d'euros environ au titre des engagements de financement de la clientèle par le Groupe, dont 52 millions d'euros sont disponibles pour tirage par nos clients. Dans les 149 millions d'euros au titre des engagements de financement de la clientèle sont incluses deux facilités pour un montant total de 53 millions d'euros (73 millions de dollars US) qui sont en défaut depuis le mois d'avril. Ces facilités sont sécurisées de premier rang et des actions sont en cours en vue d'obtenir leur remboursement dans les mois à venir. A ce stade, nous considérons que cela ne va pas avoir d'impact négatif sur les comptes du Groupe.

Concernant les garanties accordées au titre de la bonne exécution des contrats, seules celles émises par le Groupe pour contre-garantir une garantie accordée par une institution financière sont reprises dans le tableau ci-dessous.

Les engagements hors bilan donnés dans le cadre de l'activité normale sont les suivants :

(En millions d'euros)	30 juin 2014	31 décembre 2013
Garanties données sur contrats Groupe et hors Groupe	1 289	1 180
Effets escomptés non échus et assimilés avec recours ⁽¹⁾	-	-
Autres engagements ⁽²⁾	878	671
Sous-total - Engagements conditionnels	2 167	1 851
Sûretés et autres garanties sur la dette ⁽³⁾	9	8
TOTAL ⁽⁴⁾	2 176	1 859

(1) Les montants reportés sur cette ligne concernent les cessions de créances avec recours. Les montants totaux de cessions de créances sans recours sont donnés en note 14a.

(2) À l'exception de la garantie donnée à Louis Dreyfus Armateurs décrite en note 33 des états financiers consolidés 2013.

(3) À l'exception des garanties subordonnées sur les emprunts obligataires convertibles décrites en note 33 des états financiers consolidés 2013.

(4) Les engagements au titre des retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi sont exclus de ce tableau, étant inclus dans le bilan de nos états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités (voir note 15) et note 26 des comptes consolidés audités 2013 pour avoir un résumé des montants estimés de contribution.

NOTE 18. Litiges

En ce qui concerne la demande d'ICE du 3 mai 2012 au Tribunal Contencioso Administrativo y Civil de Hacienda du Costa Rica d'un montant de 18 millions de dollars US pour préjudices matériels et un montant indéterminé pour préjudice moral, le Tribunal lors d'une audience du 15 mars 2014 a donné raison à Alcatel-Lucent, confirmant que cette demande avait déjà fait l'objet d'une transaction. Alcatel-Lucent n'avait pas provisionné cette demande.

L'enquête concernant Alcatel-Lucent Submarine Networks (« ASN »), et certains ex-employés d'Alcatel-Lucent, en rapport avec un projet de câble sous-marin de télécommunication entre Tahiti et Hawaï attribué à ASN en 2007 par l'Office des postes et télécommunication de la Polynésie française (« OPT ») a donné lieu, selon la décision du 6 février 2014, à ce qu'ASN soit renvoyée en correctionnel pour prétendu recel de favoritisme. Alcatel-Lucent estime que ce litige n'aura pas d'effet significatif sur le Groupe.

Concernant l'administrateur du fonds de retraite aux Pays-Bas qui a assigné Alcatel-Lucent en dédommagement des coûts de dissolution devant prétendument être supportés suite à l'expiration fin 2011 de son contrat de gestion, une audience de plaidoirie s'est tenue le 7 mars 2014, durant laquelle La Cour a demandé aux parties de poursuivre leurs discussions transactionnelles. Les parties ne sont pas parvenues à un accord, et la prochaine audience est prévue pour le 12 août 2014.

Il n'y a eu aucun autre événement significatif au cours du premier semestre 2014 concernant les litiges décrits dans la note 36 des comptes consolidés audités 2013 inclus dans le Document de Référence du Groupe, et aucun nouveau litige significatif n'est survenu depuis le 31 décembre 2013.

NOTE 19. Événements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu entre le 30 juin 2014, date de clôture et le 30 juillet 2014, date d'arrêté des états financiers consolidés résumés non audités par le conseil d'administration et d'autorisation de leur communication, autre que :

- le rachat partiel de l'emprunt obligataire Senior 2016 décrit en note 12 pour 235 millions d'euros; et
- l'accord d'externalisation avec HCL. Le 1er juillet 2014, en lien avec les objectifs de réduction de coûts du plan "SHIFT", nous avons signé un accord cadre sur sept ans avec HCL Technologies Limited concernant le transfert d'une partie de nos activités de recherche et développement pour certaines technologies traditionnelles. Ce contrat de sept ans signé avec HCL devrait permettre des réductions de coût à Alcatel-Lucent sur cette période, et comprend : le développement et la maintenance R&D et les ressources humaines. Dans le cadre d'une phase initiale de transition et de transformation de deux ans, nous nous sommes engagés à restructurer ces activités, dont le coût est estimé à 29 millions d'euros. Dans le cadre de ce contrat, Alcatel-Lucent s'est engagé à acheter au total approximativement 297 millions d'euros de services d'HCL jusqu'en 2021.

NOTE 20. Information trimestrielle

Comptes de résultat consolidés

(En millions d'euros sauf résultat par action)

2013 ⁽¹⁾	Q1	Q2	Q3	Q4	Total
Revenus	3 063	3 440	3 500	3 753	13 756
Coût des ventes	(2 198)	(2 368)	(2 384)	(2 497)	(9 447)
Marge brute	865	1 072	1 116	1 256	4 309
Charges administratives et commerciales	(489)	(468)	(471)	(431)	(1 859)
Frais de R&D	(578)	(581)	(553)	(553)	(2 265)
Résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, résultat de cession de sociétés consolidées, litiges et amendements de régime d'avantages postérieurs à l'emploi	(202)	23	92	272	185
Coûts de restructuration	(120)	(188)	(113)	(97)	(518)
Litiges	(2)	(1)	1	-	(2)
Résultat de cession de sociétés consolidées	2	-	-	-	2
Pertes de valeur sur actifs	-	(552)	-	4	(548)
Amendements de régime d'avantages postérieurs à l'emploi	55	40	-	40	135
Résultat de l'activité opérationnelle	(267)	(678)	(20)	219	(746)
Coût de financement	(98)	(109)	(90)	(95)	(392)
Autres produits et charges financiers	(53)	(72)	(128)	(65)	(318)
Quote-part dans le résultat net des entreprises associées	2	1	2	2	7
Résultat net avant impôt et activités abandonnées	(416)	(858)	(236)	61	(1 449)
Impôt	52	(26)	62	85	173
Résultat net des activités poursuivies	(364)	(884)	(174)	146	(1 276)
Résultat net des activités abandonnées	(5)	(3)	(20)	10	(18)
Résultat net	(369)	(887)	(194)	156	(1 294)
dont :					
– Part du Groupe	(353)	(885)	(200)	134	(1 304)
– part des minoritaires	(16)	(2)	6	22	10
Résultat net part du Groupe par action (en euros)⁽²⁾ :					
Résultat par action de base					
– résultat part du Groupe des activités poursuivies (hors activités abandonnées)	(0,15)	(0,37)	(0,07)	0,05	(0,53)
– résultat des activités abandonnées	(0,00)	(0,00)	(0,01)	0,00	(0,01)
– résultat part du Groupe	(0,15)	(0,37)	(0,07)	0,05	(0,54)
Résultat par action diluée					
– résultat part du Groupe des activités poursuivies (hors activités abandonnées)	(0,15)	(0,37)	(0,07)	0,05	(0,53)
– résultat des activités abandonnées	(0,00)	(0,00)	(0,01)	0,00	(0,01)
– résultat part du Groupe	(0,15)	(0,00)	(0,01)	0,05	(0,54)

(1) Les montants 2013 sont représentés pour refléter les impacts des activités abandonnées (voir note 9).

(2) Suite de l'augmentation de capital faite par Alcatel-Lucent en 2013, par une offre avec droit préférentiel de souscription aux actionnaires existants, le calcul pour Q1 2013 du résultat par action de base et du résultat par action dilué a été ajusté rétroactivement. Le nombre d'actions ordinaires en circulation a été ajusté pour refléter le changement proportionnel du nombre d'actions

3. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE

Alcatel-Lucent

Période du 1er janvier au 30 juin 2014

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Alcatel-Lucent, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 31 juillet 2014

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

ERNST & YOUNG et Autres

Jean-Pierre Agazzi

Jean-François Ginies

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes présentés dans le rapport financier semestriel 2014 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat d'Alcatel-Lucent et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 2014

Michel COMBES
Directeur Général

Relations Investisseurs et actionnaires

Alcatel-Lucent

148/152 route de la Reine

92100 Boulogne-Billancourt

France

Tél + 33 (0)1 55 14 10 88

www.alcatel-lucent.com